



LE CHASSEUR ARDENNAIS

Organe trimestriel de la
Fraternelle des Chasseurs Ardennais

AFFILIE A L' « U.P.A.C. »
Union de la Presse des Anciens Comb.

REDACTION : AVENUE VICTOR ROUSSEAU, 51, FOREST — TEL. 43.92.67
ADMINISTRATION : AVENUE EMILE BOSSAERT, 38, KOEKELBERG
C.C.P. 34.49.69 (Fraternelle des Chasseurs Ardennais, Arlon)

(Voir avis page 2)

Ce numéro doit être distribué gratuitement à tous les membres. • • Pour les non-membres, le numéro : 5 francs.



Le Lieutenant Général Descamps, notre président fédéral, n'est plus !

Adresses de la Fraternelle

à retenir :

Secrétaire : 22, Avenue Alexandre Bertrand,
Forest-Bruxelles.

Trésorier : 5, rue J. Netzer, Arlon.

CHASSEURS ARDENNAIS !

Tous les membres de la Fraternelle ont droit à un exemplaire du bulletin.

Ceux qui désirent obtenir des exemplaires supplémentaires peuvent s'adresser à leur section locale; le prix est de 5 francs l'exemplaire.

Nous acceptons aussi des abonnements à raison de 20 francs l'an; s'adresser à l'Administration du Bulletin, 38, Avenue E. Bossaerts, Koekelberg.

AVIS

Le Rédacteur du Bulletin est à l'étranger pour un délai assez long. Le présent Bulletin a été rédigé par une équipe de "volontaires".

Ils s'excusent si la présentation n'est pas aussi soignée que d'habitude.

Il reste entendu que les articles signés engagent la responsabilité de leur auteur.

Pour renseignements concernant ce bulletin, s'adresser à l'administration du Bulletin ou au secrétaire de la Fraternelle.

LA COTISATION

L'année sociale va du 1/11 au 31/10; à partir du 1^{er} novembre prochain, mettez-vous donc en règle de cotisation vis-à-vis de votre section.

Le vrai Ch. A. liquide sa cotisation en novembre !

SOMMAIRE

1. Le décès de notre Président.
2. L'éloge funèbre.
3. Le suprême adieu.
4. Un chef et ses troupes.
5. Hommage Royal.
6. La belle citation.
7. In memoriam.
8. Remerciements.
9. La C.E.D.
10. Contre la C.E.D.
11. Nous revenons de Monte-Carlo.
12. Nos fils.
13. Il faut continuer.
14. Coups de boutoirs.
15. La vie de la Fraternelle.
16. Nouvelles des nôtres.
17. Les livres.

LE DECES DE NOTRE PRESIDENT

Le 2 octobre, vers 14 heures, un télégramme annonçant la triste nouvelle parvenait à notre secrétaire national; après avoir alerté le secrétaire du Brabant, il s'est rendu à Sartiau-Beaumont pour saluer la dépouille mortelle de notre cher Président.

Les dispositions pour les funérailles furent prises d'accord avec la famille.

Dans l'après-midi, le secrétaire du Brabant prévenait le ministère de la Défense nationale et les autorités.

A 17 h., un communiqué passait sur l'antenne nationale et certains journaux du soir annonçaient déjà la pénible nouvelle.

Le lendemain, à la première heure, la mise au point des funérailles fut réglée avec les services du département de la Défense nationale.

Immédiatement après, les présidents des sections furent avertis par télégramme.

Le lieutenant général Descamps est décédé le 1er octobre à 21 h., dans sa résidence de campagne.

LES FUNERAILLES

Elles ont eu lieu le lundi 5 octobre par un temps gris d'automne; un léger brouillard d'octobre flotte sur la vallée.

Dès 10 h., une foule de personnalités défile dans la chapelle ardente.

Un service d'ordre impeccable, organisé par la gendarmerie, règle la circulation et oriente les participants à la cérémonie funèbre.

A 10 h. 30, la bière recouverte du drapeau national, quitte la mortuaire et est saluée par la sonnerie « Aux champs » devant les troupes au « Présentez armes ».

Le premier adieu est prononcé par M. Marot, président des Vétérans de Léopold II dont le général était président d'honneur.

Le cortège se forme; il est précédé des enfants de chœur portant la Croix.

Viennent successivement :

La musique des F.D.I. ;
Le général Adam, commandant les troupes et ses adjoints ;

6 détachements d'infanterie avec drapeau ;

Les délégations des 3 bataillons Ch. A. sous les ordres des majors Ravreau et Laurent et du commandant Descamps ;

Le fanion de combat de la 1^{re} D./C.A. de 1940 ;

Le béret vert du général posé sur un coussin ;
Les nombreuses décorations dont il était titulaire ;

Les couronnes et gerbes (plus de soixante) portées par les anciens et les jeunes Ch.A. ;

Le clergé ;

Le corbillard, les cordons du poêle sont tenus par les officiers d'état-major du général en 1940: les lieutenants-colonels B.E.M. Beaurin, Dessart et Riche et le major B.E.M. Gillet. ;



Les décorations et le béret vert du défunt.



Le corbillard escorté par les officiers de l'état-major du Général.



La couronne du roi Baudouin; on voit en partie celle du roi Léopold.

La famille : Madame et Mademoiselle Descamps et le frère et la sœur du général.

Suivent les personnalités :

Le colonel brigadier Schouweler, représentant le ministre de la Défense nationale;

Le lieutenant général Ley, commandant la 2e D./Ch.A. en 1940;

Le lieutenant général Merckx, commandant le 2e Ch.A. en 1940;

Les généraux Lecocq et Velge, des Ch. A.;

Les généraux Capelle et Lesire;

Les colonels Borgniet, Laforêt, Timmerman, Gouze, Pirnay Deprez, Lallemand, Druart et un grand nombre d'officiers;

Mesdames Bricart et Philippart;

L'abbé Laruelle, doyen de Neufchâteau;

Les autorités communales, cantonales et provinciales;

Le chanoine Leroy, représentant Monseigneur Himmer, évêque de Tournai;

Des délégations d'anciens combattants, d'officiers de réserve, de résistants, de Vétérans de Léopold II et d'Albert Ier et des écoles des environs;

La foule.

Près d'une heure s'écoule avant l'arrivée à l'église de Thirimont où, sur la place, les délégations des 18 sections de la Fraternelle accueillent leur Président.

La troupe s'est formée en carré, la bière est descendue, les troupes présentent les armes, la musique joue la Marche des Chasseurs Ardennais en sourdine. C'est poignant, les yeux se mouillent, les larmes coulent chez les Bérêts verts.

Le lieutenant général Ley prononce l'éloge du défunt. (Le texte est reproduit plus loin.)



Au-dessus : des anciens écoutant l'éloge funèbre.
En dessous : les honneurs militaires devant l'église.
Chêlé : « Rappel de Charleroi ».

C'est ensuite l'office funèbre, l'église ne peut contenir qu'une infime partie de la foule.

Les honneurs militaires étant terminés, la troupe quitte la place.

Ce sont maintenant ses chers Chasseurs Ardennais et ses fidèles amis, dont le colonel Dumortier, commandant l'École d'Infanterie, qui entourent la famille de leur réconfortante présence, pour conduire notre brave général à sa dernière demeure.

Après la messe, le corps sorti de l'église est

salué par la masse des Bérêts verts dans un « garde à vous » impeccable.

Le cortège, automobile cette fois, est rapidement formé : en tête, les jeeps de la gendarmerie, le corbillard, la famille et une centaine de voitures.

Il s'arrête deux minutes devant le monument aux morts des deux guerres de Beaumont où il se recueille, puis gagne le cimetière de cette localité.

Avant l'inhumation le secrétaire national rend le dernier et solennel hommage à l'incomparable



Cliché: Nouveils Gazette

Madame Descamps, sa fille et les membres de la famille jettent chacun un peu de cette terre sur le cercueil.

C'est dans cette terre et celle qui l'a vu naître que repose notre général.

La famille, les personnalités, les drapeaux, les Ch. A. et tous les assistants défilent et se recueillent, à tour de rôle, devant la tombe; il est 14 heures.

Notre président, notre Chef bien-aimé n'est plus!

Intentionnellement, nous n'avons cité aucun nom des Ch. A. présents, de crainte d'en oublier; puis, il est impossible de les citer tous.

Toutes les sections étaient représentées et douze présidents de sections conduisaient leur délégation.

Nous remercions vivement la gendarmerie qui, avec un tact admirable, a beaucoup aidé les organisateurs.

Après l'enterrement, à l'invitation de la famille, les anciens Bérêts verts purent se restaurer aux établissements Charles-Quint, à Beaumont.

Nous renouvelons à Madame et à Mademoiselle Descamps nos sincères condoléances et nous exprimons nos sentiments d'admiration à Madame qui, malgré son état de santé, a tenu à assister à toute la cérémonie funèbre, faisant preuve d'un courage et d'une noblesse dignes de celui qu'elle a aidé et soutenu durant une longue vie de labeur, de droiture et d'honneur.

F. K.

L'adieu suprême par le colonel Krack.

président disparu. (Le texte figure dans la suite.)

Pendant ce discours se déroule une cérémonie modeste, mais combien émouvante; les Ch. A. d'Arlon ont apporté une urne contenant de la terre recueillie sur les champs de bataille des Ardennes et devant le monument de Martelange.



En médaillons: le lieutenant général Ley prononçant l'éloge funèbre; le président des vétérans de Léopold II.

Cliché: « La Nouvelle Gazette ».

L'Eloge funèbre par le Lieutenant général Ley

La Fraternelle des Chasseurs ardennais est cruellement frappée!

Celui d'entre ses membres que les Chasseurs de 1940 affectionnaient profondément, celui à qui ils avaient demandé de présider aux destinées de leur association, et qui avait accepté, ce qui, chez lui, signifiait qu'il entendait leur continuer son dévouement, celui que tous entouraient d'un respect affectueux, sincère, cordial, celui qu'ils ont toujours reconnu au fond d'eux-mêmes, pour un chef et un modèle, le général Victor Descamps vient de leur être ravi!

Leur cher Général les quitte à jamais, laissant dans leurs rangs un vide particulièrement pénible et dans leurs pensées d'unanimes regrets.

Victor Descamps était un de ces hommes généreux qui ne ménagent pas leur peine, qui se donnent entièrement à la tâche qu'ils ont entreprise, et qui honorent la profession qu'ils exercent: militaire par goût depuis son enfance, il concentra, sans oublier cependant ses autres devoirs, — toutes ses facultés sur un seul objet: remplir le plus parfaitement possible les tâches que lui imposait le métier qu'il avait librement choisi et dont il connaissait les exigences et aussi la grandeur.

Il n'a jamais failli aux rigueurs de son état, mais il savait laisser parler son cœur et prit soin d'exercer les pouvoirs qu'il détenait, avec humanité, bonté, compréhension! C'est pourquoi l'affection respectueuse naissait sous ses pas, et il passa sa vie dans cette atmosphère de confiance ardente que ses chefs autant que ses sous-ordres lui témoignaient.

Ne sont-ce pas là aussi les qualités symptomatiques qui agrémentèrent sa vie familiale, toute imprégnée de douceur et ferme affection pour les siens, qui éprouvent aujourd'hui une douleur qu'aucune parole ne peut traduire, douleur devant laquelle nous nous inclinons bien bas, parce que nous savons combien elle est justifiée et combien elle est profonde.

Né ici, à Thirimont-Sartiau, le 27 novembre 1882, Victor Descamps s'engage, à peine âgé de 18 ans, au 5^{me} de Ligne, devient caporal, puis sergent, et comme tel, entre à l'École Militaire en 1902. Il est nommé sous-lieutenant en 1904 et désigné pour le 1^{er} Chasseurs à pied, régiment qu'il quitte un moment en 1913 pour entrer à l'École de Guerre. La guerre suspend ses études et il rejoint son régiment; il est capitaine et sera

bientôt capitaine-commandant. En 1916, un besoin urgent d'officiers d'état-major se faisant sentir, il est créé en arrière du front, un centre d'instruction d'état-major. Descamps y est envoyé; puis il fait des stages à l'E-M/3 D A, à la 12^{me} Brigade, à la 9 D I.

En 1919, il est à l'E-M/Position fortifiée de Liège. Il achève ses études d'officier d'état-major avec plein succès et est promu Major au 2^{me} Chasseurs à pied en 1920, puis lieutenant-colonel.

Nous le retrouvons Colonel au 13^{me} de Ligne en 1934 et, l'année suivante, commandant le 1^{er} Groupe-ment de Chasseurs ardennais.

Commissionné Général-Major en 1938, il commande pour peu de temps, la Province de Brabant, puis, lors de sa nomination, la même année, il est envoyé à l'E-M de la Division de Chasseurs ardennais, et lors du doublement de cette grande unité, le 11 novembre 1939, il prend le commandement de la 1^{re} Division et conduit cette troupe à la gloire.

Fait prisonnier à Thourout en 1940, il nous revient en 1945. Nommé lieutenant général avec effet rétroactif au 26 juin 1940, il est pensionné au moment où il atteint la limite d'âge.

Telle est la splendide carrière de cet officier d'élite qui a franchi tous les grades avec un égal mérite: capitaine, il sut entraîner ses hommes par sa bravoure résolue; son courage personnel lui valut 3 citations à l'ordre du jour de l'Armée; général, il conçut et réalisa des manœuvres audacieuses, autant que réfléchies, témoignant du souci constant d'être ménager du sang de ses soldats.

Cette fois, le courage froid, calculé, la volonté tenace d'aboutir sont les qualités maîtresses qui permirent le succès des missions qui lui furent confiées, missions accomplies avec un minimum de pertes. C'est peut-être là son plus beau titre de gloire!

Cher Ami Descamps, en t'adressant un suprême adieu au nom des Chasseurs ardennais que tu as tant aimés, et qui te rendent bien ce sentiment, je puis t'affirmer que nous conserverons de toi, le souvenir vivace, qui, d'un chef aimé, qui d'un compagnon d'armes empressé, toujours prêt à donner l'exemple des plus belles vertus militaires.

Tu resteras pour nous l'exemple qu'il faut suivre!... Adieu cher Ami Descamps.

Le suprême adieu par le Secrétaire National

Mon Général,

L'émotion intense qui étroit votre secrétaire national, votre ancien adjudant-major, ne l'empêchera pas de vous rendre un dernier, suprême et pieux hommage, au nom de la Fraternelle.

Il est des hommes, mon Général, dont l'éloge n'est pas à faire; ils le font eux-mêmes par leur vie exemplaire et leurs œuvres; vous fûtes de ceux-là.

Sous quelque aspect que l'on envisage votre noble existence, elle est digne de regrets les plus sincères.

En activité de service, en retraite, le lieutenant général Descamps, au nom légendaire de brave, resta un modèle accompli des vertus et des mérites qui font les renommées durables.

En activité de service, son esprit anima nos unités; il était l'ami de tous, prodiguant l'encouragement, sti-



Un bel instantané du lieutenant général Descamps, pendant son discours à Virton.

mulant les uns, secourant les autres, établissant une justice impartiale, amenant la confiance et exaltant l'esprit du Devoir.

Connaissant à fond son personnel, tant celui de son quartier général que celui de ses régiments, sa division devint, sous son impulsion, un ensemble homogène d'équipes qui sauraient, à l'heure du danger, résister et mordre !

Entièrement convaincu de la valeur de ses troupes, il put dire au commandant en chef, S. M. Léopold III, en visite à la frontière en novembre 1939 :

« Sire, je puis vous promettre, sans restriction aucune, qu'en toutes circonstances, les Chasseurs Ardennais rempliront tout leur Devoir. »

Et la guerre vint... et si les Bérêts verts accomplirent leur mission intégralement, c'est, avant tout, à leur chef compétent et intrépide qu'ils le doivent.

Ceux du 1er Chasseurs Ardennais se rappellent, avec émotion, la communication suivante du G.Q.G., au cours des heures critiques de Vinkt :

« Courage, 1er Ch. A. Tenez bon. Cette nuit, le général Descamps, à la tête du 3e Ch. A. contre-attaquera en partant de Lotenhulle. »

A ce seul nom de notre général, toutes les énergies furent tendues pour repousser les assauts et la confiance en l'issue de la lutte fut décuplée.

Nos hommes entouraient le général, « Notre Général », comme ils l'appelaient de la plus profonde affection. Jamais nom ne leur fut plus populaire.

Les anecdotes foisonnent. C'est un baraquement de la forêt d'Anlier : Un groupe de soldats se camoufflent, il y a un général dans les environs !

L'un d'entre eux reconnaît leur commandant de division et c'est la ruée pour aller saluer leur général.

Ah ! il le leur rendait bien, il aimait ses Chasseurs Ardennais profondément.

Ainsi, à la Dendre, au cours de cette manœuvre retardataire, restée comme un modèle du genre, son souci constant fut de ramener tout son personnel, de n'oublier personne sur le champ de bataille.

Nés dans le creuset de la bataille, ces liens-là sont indissolubles et c'est pourquoi quelque chose saigne dans le cœur des Chasseurs Ardennais depuis qu'ils ont appris l'affreuse nouvelle.

Dans sa retraite, le général Descamps fut admirable.

Il aurait pu, à sa rentrée de captivité, se confiner dans un repos bien gagné. Il ne l'a pas voulu !

Il fut le drapeau de notre fraternelle, un président au jugement sain, ferme et calme : toujours il fut sur la brèche !

Il me faut rappeler, ici, ses paroles d'il y a quelques mois, paroles qui nous indiquent la voie à suivre désormais :

« Il faut rester au poste, notre devoir est d'aider par tous nos moyens ces braves Bérêts verts, conserver intacts leurs traditions et transmettre l'esprit qui les animait dans les Ardennes, à la Dendre, à la Lys et à Vinkt, aux jeunes soldats de nos bataillons reformés. »

Mon Général, c'était là toute votre programme et vous l'avez rempli, avec une foi ardente jusqu'à votre dernier souffle !

Nous savions que sous des dehors sévères, vous cachiez un cœur d'or : nul plus que vous ne fut doux, bon et secourable aux plus faibles, aux plus malheureux, aux plus déshérités de vos Chasseurs Ardennais.

C'est pourquoi, accompagnés de leurs drapeaux, répliques de ces emblèmes qui vous avez conduits au succès sur les champs de bataille de 40, vos fidèles soldats sont venus, en rangs serrés, vous apporter toute leur respectueuse affection.

Nos pieux Ardennais ont amené avec eux une urne contenant de la terre d'Ardenne, recueillie sur les champs de bataille.

Cette terre que vous avez défendue avec toute votre énergie, votre opiniâtreté et votre intrépidité.

Cette terre chérie, rougie par le sang de vos Bérêts verts, vous accompagnera dans votre dernière demeure.

N'est-ce pas un symbole ?

Un hommage de nos morts glorieux à leur chef vénéré !

A Madame Descamps qui personnifie le courage, sa compagne, son épouse d'un dévouement admirable.

à Mademoiselle Descamps, sa fille si attentionnée pour son cher papa,

nous renouvelons nos condoléances émues.

Puisse la part que tous les Chasseurs Ardennais prennent à votre douleur, atténuer quelque peu votre tristesse.

Mes amis Chasseurs Ardennais,

Inclinons-nous bien respectueusement devant notre Général et rendons-lui un solennel et dernier hommage.

Nous garderons de notre Chef bien-aimé, le souvenir de :

un conducteur d'hommes sans pareil !
un chef énergique et intrépide !
un homme intègre et droit !

un cœur sensible et généreux !
un chef, dans toute l'acception du terme !

Mon Général,

C'est le moment solennel de notre suprême adieu.

Nous vous promettons :

— de suivre votre exemple, de continuer votre œuvre bienfaisante ;

— de vous conserver intacte, l'affection de vos Chasseurs Ardennais.

Votre mémoire restera, à jamais, gravée dans nos cœurs.

Dormez en paix. Adieu, mon Général !

UN CHEF ET SES TROUPES

N.D.L.R. Grâce à l'amabilité contumière de Monsieur P. Neuray, Directeur de la Nation Belge, à l'égard des Ch. A., nous reproduisons, ci-dessous, l'article paru dans ce journal le 8 octobre 1953.

A remarquer que l'auteur de cet article est le Général Wauty, un des historiens et critiques militaires, des plus éminents de notre époque.

LA 1^{re} DIVISION DES CH. A. SUR LA DENDRE

ET LE ROLE QUE JOUA LE GENERAL DESCAMPS

Le décès du lieutenant général Descamp a inspiré d'unanimes regrets ; on s'est rendu compte qu'avec lui disparaissait l'un des beaux chefs de la courte campagne de mai 1940. D'autres, morts avant lui, n'ont pas connu cette réparation ; naguère encore, un voile était jeté sur les événements militaires de 1940. Mais le nom du général Descamps était lié indissolublement à la 1^{re} division de Chasseurs ardennais, à laquelle il avait du reste voué ses forces ; l'opinion publique belge avait appris à connaître les titres, les mérites et les hauts faits de cette grande unité d'élite.

Parmi ceux-ci, la manœuvre retardatrice de la Dendre nous paraît être le plus significatif, car, en plus du courage déployé en d'autres lieux encore, elle témoigne du coup d'œil tactique et de l'habileté manœuvrière du chef et de ses troupes, qualités plus rares que la vaillance.

Dans la journée du 17, conformément aux ordres du général Billotte, commandant du groupe d'armée n. 1, Français, Britanniques et Belges étaient en pleine retraite entre la Sambre et les Pays-Bas, vers une nouvelle position d'armée. Pour assurer la protection de la deuxième étape des II^e et VI^e corps d'armée belges au sud du tracé Est-Ouest de l'Escaut, la 1^{re} division de Chas-

seurs ardennais occupa dans l'après-midi la rive ouest de la Dendre, entre Termonde et Erembodegem (sud d'Alost) où se trouvait la gauche de la 50^e division britannique. Dans la nuit du 17 au 18 et la matinée du 19, les troupes en repli traversèrent la rivière, non sans avoir subi de sévères accrochages à l'ouest du canal de Willebroeck. Sitôt après le passage des dernières fractions d'arrière-garde, on procéda au sautage des ponts ; à Alost, cette opération provoqua de violents incendies dans le quartier voisin, et c'est au milieu des brasiers que dut se poursuivre la prise de position des Chasseurs ardennais. Car le temps pressait, et les troupes allemandes serraient de près nos colonnes.

*

Arrivés devant Alost et Termonde, leurs premiers éléments de reconnaissance furent accueillis par des feux intenses qui leur démontrèrent l'existence d'un nouveau barrage défensif. Sans insister davantage devant ces points forts, l'ennemi fit une nouvelle tentative au centre, à Wieze, où le terrain est plus découvert. Ici encore les armes automatiques et l'artillerie interdirent tous les actes et empêchèrent l'assaillant d'atteindre la Dendre. Il lui faudra la complicité de l'obscurité pour se glisser jusqu'à la rive Est.

Depuis de longues heures déjà, toutes les unités belges, résolues et cohérentes, étaient en place, conscientes de l'importance de leur mission, calmes à l'exemple de leur chef, ce chef qui, par ses qualités humaines autant que par sa compétence, avait acquis leur confiance, leur respect et leur attachement.

Depuis midi, la 1^{re} division de Chasseurs ardennais était aux ordres du commandant du VI^e corps d'armée, le lieutenant général Verstraeten, des cadres de réserve, un autre beau chef de 1940. Elle devait être appuyée en cas de besoin par les 2^e et 5^e divisions qui, en même temps, préparaient leur repli définitif vers la position de la tête de pont de Gand. A 14 h, 45 elles reçurent ordre de continuer leur mouvement à la chute du jour ; l'étape variait de 25 à 35 km., à l'issue de quoi la position serait occupée pour l'aube du 19, prête au combat. C'était méconnaître les possibilités matérielles, mais cet

ordre de l'armée conférait une importance particulière à la mission des Ardennais.

Étant donné la dualité et la divergence des tâches du VI^e corps, le général Descamps redevint autonome le 18 au soir, pour être de nouveau remis aux ordres du VI^e corps tôt dans la matinée du 19. Sa mission fut aussi modifiée. Documents officiels sous les yeux, nous constatons que, le 19 à 5 h. 30, cette division devait rester sur la Dendre le plus longtemps possible peut-être jusqu'au 20; peu après, sa consigne fut d'en partir à 10 h. et de se replier par le nord de l'Escaut, découvrant ainsi la tête de pont de Gand. Enfin, par une nouvelle décision du G.Q.G., il lui fut enjoint de se replier droit vers l'ouest en liant son aile sud à l'aile nord des Britanniques et de ne se retirer définitivement qu'à 22 heures.

Il fallait la tête solide du général Descamps et la bonne méthode de travail de son état-major pour ne pas être troublés outre mesure par ces brusques changements de mission, ayant chacun leur raison cachée mais réelle.

**

Après le départ des 2^e et 5^e divisions, les Ardennais se trouvèrent seuls sur la Dendre, étalés sur un front de 14 km. (double de la normale) avec un très faible appui d'artillerie. Ils devaient y rester le plus longtemps possible, tout en évitant de se laisser « accrocher »; il fallait donc accueillir les assaillants par le feu, les contenir et les maintenir à distance, ne pas en venir à un combat rapproché, saisir le moment où l'on risquait l'abordage, se retirer à temps, gagner encore des heures en recommençant ce jeu plus en arrière, de façon à ne pas « découvrir » la tête de pont de Gand avant 23 h. Cette manœuvre retardatrice est la plus difficile de toutes.

Dans les premières heures du 19, de violents tirs d'artillerie parurent préluder à une attaque en forces. À 9 h., le général Descamps apprit que la 5^e division britannique, à sa droite avait « décroché » inopinément sous la poussée allemande. Affrontée à une mission délicate, ne disposant d'aucune réserve, la division belge pouvait désormais être assaillie sur son flanc sud découvert. Malgré cette aggravation, le général et ses troupes attendirent l'attaque; elle se prononça à 11 heures sur Alost et Gijsegem; dès 11 h. 30 fut lancé l'ordre de rompre le combat une heure plus tard. Que l'on ne s'y trompe pas ! Il ne s'agit nullement ici d'un fléchissement prématuré devant l'assaillant, mais d'une décision claire et magnifiquement opportune : partir juste à temps, ni trop tôt, ni trop tard. Il n'y eut ainsi que des actions par le feu jusqu'à 12 h 30, où, avec une méthode impeccable, les unités ardennaises, utilisant habilement le terrain quittèrent par échelons leurs emplacements de combat. Le déploiement allemand, ses feux de préparation et d'appui, sa manœuvre, tout cela, qui exige du temps, tomba littéralement dans le vide, tant à l'aile sud qu'en front. Et, pendant que l'ennemi devait se regrouper et lancer ses éléments de reprise du contact, notre division allait de nouveau se déployer sur la petite coupure du Molenbeek, à 7 km. à l'ouest de la Dendre, et y attendre l'assaillant.

En mai 1940, la rapidité d'action des éléments avancés allemands fut un facteur de surprise, car elle tranchait vigoureusement sur nos méthodes compassées. Les poursuivants furent en mesure de déclencher leur nouvelle attaque sur le Molenbeek vers 18 h. 30, mais suivant le même schéma, et sans attendre aussi longtemps sur sa position, la division Descamps rompit le combat sous le feu et se retira vers une nouvelle ligne à hauteur de Wetteren. La mission était pratiquement remplie: il suffirait d'y attendre une reprise de contact à la tombée du jour; si les Allemands réussissaient à monter une opération, le repli serait facilité par la nuit. En fait, le problème fut plus simple, car les assaillants, dégoûtés par ce jeu n'avaient pas suivi le mouvement.

Vers 23 h., ayant intégralement rempli sa mission, la division ardennaise se retira définitivement, traversa nos avant-postes puis la lisière extérieure de la tête de pont de Gand qui, dès le lendemain, allait s'embraser. Elle cantonna à l'ouest de l'Escaut, ayant mis à son actif une fort belle page, faite de courage tranquille et sûr de son habileté manœuvrière dans la conception et dans l'exécution.

Il y eut après cela la résistance tenace dans la région de Vynckt, quelques journées lourdes et angoissantes, où le général Descamps et ses belles troupes accrurent leurs titres de gloire. Les Ardennais se souviennent sans doute de la lettre significative et courageuse que leur adressa le lieutenant général Verstraeten. Cet autre vrai chef nous quitta avant la Libération. Lorsqu'il fallut rendre au général Descamps l'hommage plus que largement mérité, le souvenir de la manœuvre de la Dendre s'imposa au rédacteur du texte de la citation pour parfaire le portrait d'un chef rompu aux finesses tactiques en même temps que profondément humain, psychologue, compréhensif et aimé.

Emile WANTY,
général-major de réserve
ancien chef d'état-major
du VI^e corps d'armée.

HOMMAGE ROYAL

au Lieutenant général Descamps

S. M. le roi Baudouin et S. M. le roi Léopold ont fait déposer chacun une magnifique couronne à la mortuaire dès le dimanche matin.

De plus, dès que la triste nouvelle a été connue au Palais, M. le baron Carton de Wiart, Grand-Maréchal de la Cour, a adressé, à Madame Descamps, un télégramme exprimant les condoléances émues de notre Souverain.

Les Chasseurs Ardennais ont été touchés de cette haute marque de sympathie à l'égard de leur chef et ils profitent de la circonstance pour renouveler, à notre Dynastie, l'assurance de leur respectueux et profond attachement.

LA BELLE CITATION !

Ses brillantes qualités militaires et sa conduite héroïque durant la campagne des Dix-Huit Jours avaient valu au lieutenant général Descamps de belles distinctions, notamment : la Grand-Croix de l'Ordre de Léopold II avec palmes et la Croix de Guerre avec palmes qui lui furent octroyées en 1946, avec l'éloquente citation suivante :

« Chef d'élite d'une unité d'élite. Symbolise le courage, le dévouement, la ténacité indomptable des Chasseurs Ardennais. Au cours des combats dans les Ardennes, sur la Dendre, sur l'Escaut et sur le canal de dérivation, a été un magnifique entraîneur d'hommes, en même temps qu'un chef remarquable. Sa manœuvre retardatrice de la Dendre du 19 au 20 mai restera un modèle du genre. La défense acharnée de Vinkt contre l'incessante poussée allemande s'inscrit parmi les plus belles pages de la guerre. Le nom du lieutenant général Descamps est inséparable de celui de nos vaillants Chasseurs Ardennais. »

Remerciements

Des milliers de messages de sympathie sont arrivés à Sartiau et à Charleroi.

La famille, dans l'impossibilité de remercier individuellement, nous prie d'exprimer à tous, ses sincères remerciements.

Dans les messages de sympathie, nous avons trouvé tant de lettres touchantes des plus humbles des nôtres. Et, à côté, celles des plus hautes autorités et personnalités du pays.

Cela indique bien la personnalité de notre Général : aimé et regretté des petits comme des grands !

Nous remercions les chefs des groupements et associations patriotiques qui ont accepté, de bon cœur, le veto des organisateurs des cérémonies concernant les discours.

La famille avait demandé que deux discours seulement soient prononcés.

Il y en eut trois.

Six autres étaient annoncés au moment des funérailles.

Il fallait une fin et les organisateurs s'y sont opposés; la cérémonie funèbre a déjà eu une durée de quatre heures.

K.

IN MEMORIAM

N.D.L.R. — Dès qu'il a appris le douloureux événement, un Béret Vert nous a adressé l'article ci-après :

Les Chasseurs Ardennais, sont en deuil !
La nécrologie dans les journaux nous annonce et les ondes de la radio le confirment, que notre chef bien-aimé et vénéré, le Lieutenant général Victor Descamps est décédé inopinément et pieusement le 1^{er} octobre 1953 à Thirimon, dans sa 71^e année.

Le lieutenant général Descamps, notre président de la Fraternelle, au nom légendaire de brave, n'est plus.

Mais à présent, son souvenir nous reste, car il fut pour nous, anciens Chasseurs Ardennais, un chef vénéré et respecté, pour qui le mot « servir » n'était pas un vain mot.

Il fut pour nous, ses anciens, un père bien-aimé et sublime, nous donnant par son exemple et sa ténacité au travail, l'exemple d'un chef, dans le vrai sens du mot; un supérieur qui a acquis, au front de 1914-18, et de l'Ardenne à la Lys en mai 1940, le cœur de tous ses soldats.

Sa silhouette aérée et robuste, son amabilité, sa grande compréhension, ses paroles paternelles furent pour nous légendaires. Il aimait sa division de Chasseurs Ardennais, de toute son âme et de tout son cœur. Les drapeaux de ses régiments étaient sa gloire et sa fierté.

En ce jour de deuil, nos glorieux drapeaux s'inclinent avec respect et vénération, afin que sa noble dépouille repose en paix, dans leurs plis soyeux et fanés peut-être, mais dont les citations rappellent que notre cher et regretté chef, fut toujours vaillant et sublime.

Nous, les anciens Chasseurs Ardennais, nous n'oublierons jamais ce qu'il fut : grand, fier, franc, loyal, honnête et compatissant, malgré son regard sévère et son allure martiale. Il avait de plus un cœur d'or, cœur vers lequel nous pûmes toujours et sans cesse faire appel et par lequel, il aimait à nous montrer, dans les moments les plus difficiles, combien il était compréhensif, sensible et paternel.

Il fut, après la tourmente et sa longue et pénible captivité, sans cesse des nôtres, faisait un effort sublime

pour être parmi ses anciens. Il fut pour nous le point de ralliement, le trait-d'union entre Wallons et Flamands, semant autour de lui la joie, la consolation et le bonheur de nos cœurs de Chasseurs Ardennais.

Le lieutenant général Descamps était d'un courage et d'une convenance exceptionnels, il était estimé de tous; il nous a toujours prouvé que la vie était pour nous pleine de luttés constantes. Malgré son âge, ses épreuves physiques et morales, il nous a montré, jusqu'au bout, qu'il refusait de se laisser vaincre. Il a lutté jusqu'au dernier souffle, s'est éteint doucement, pieusement, loin de nous peut-être, mais en pensant à ses braves soldats, ses anciens, à ses enfants et ses fils : les Chasseurs Ardennais.

Et là, à Sartiau-Thirimon, il repose à présent en paix, après une vie de labeur, de sacrifices et de devoir.

Adieu, mon général, notre chef bien-aimé. Adieu. Vos anciens ne vous oublieront jamais et se souviendront souvent de vous; nous respecterons et maintiendrons votre dernière volonté « Restez unis », pour le plus grand bien de notre Fraternelle, pour la grandeur de nos glorieux drapeaux, afin que la Belgique vive toujours grande et prospère, pour Dieu, l'honneur et son Roi.

Les anciens « Chasseurs Ardennais », présentent à Mme Descamps et sa fille bien-aimée, leurs condoléances les plus sincères et leur offrent, en souvenir de leur cher et glorieux défunt, toute leur affection, toute leur sympathie et leur dévouement bien sincère.

Consolerez-vous, chère famille éprouvée, car notre regretté chef, est à présent là-haut, auprès de la Divine Providence, pour n'y jamais mourir, il vous bénira, vous protégera comme il l'a fait ici-bas, de toute son âme de soldat et de père.

Puisse cette certitude et notre admiration émue, réconforter quelque peu votre douleur et vous donner le courage pour supporter, avec respect et résignation, la dure épreuve qui laisse un vide bien amer dans nos rangs et au sein de notre belle Fraternelle des Chasseurs Ardennais.

Souvenez-vous de lui, mes chers camarades, et que sa belle âme repose en paix.

Un ancien et fils dévoué,
Ch. R.

La Communauté Européenne de Défense

L'instauration de la C.E.D. est une question à priori controversée : pour défendre leur thèse, partisans et adversaires possèdent dans leur sein des personnalités de premier plan que leur passé et la situation qu'ils occupent dans le Pays et dans les organisations internationales nouvellement créées, désignent tout spécialement pour nous guider en cette matière : leur mérite, leur jugement, l'expérience des fonctions qu'ils exercent, leur permettent de puiser judicieusement leurs arguments aux sources d'information qui nous échappent.

Si nous excluons celles d'entre elles qui, manifestement, servent en défendant certains aspects du problème, un intérêt évident, — (il s'en trouve toujours de pareilles), — nous devons avoir confiance en leur droiture et dans l'esprit de devoir qui les anime vis-à-vis de la communauté belge, sentiments qui appellent le respect dû à toute conviction sincère.

Cependant, l'échange motivé de vues opposées entre les deux clans perdure, chacun restant sur ses positions sans se laisser ébranler le moins du monde par les arguments développés par l'autre.

Que penser de la C.E.D. dans ces conditions ?

La Belgique se trouve à un tournant de son histoire ; on veut l'engager dans une voie que certains estiment néfaste ; il nous appartient de fixer notre conviction, de faire entendre notre voix et, si c'est indispensable, de nous unir pour défendre, une fois de plus, la Patrie menacée.

Certes, il n'est pas question en tout ceci de nous occuper de politique : nos partis traditionnels sont eux-mêmes divisés au sujet de la C.E.D. ; notre seule ambition est de débrouiller tant soit peu un problème complexe, mais singulièrement important pour l'avenir de notre Pays, puisque notre approbation engagera pour 50 ans, les générations à venir.

Un point, tout d'abord, est fondamental, qui justifie une modification dans la texture de l'Europe, et que personne, d'ailleurs, ne conteste : une union intime des Etats qui la composent est indispensable aux points de vue économique, politique, social, militaire, pour présenter un front unique, solide, puissant, capable de résister aux attaques qui peuvent surgir en chacun de ces domaines. On s'accorde à penser qu'une telle union étroite aura pour conséquence immédiate et bienfaisante de supprimer les entraves à la libre circulation des produits, favorisant ainsi la concurrence, ce qui entraînera le relèvement des conditions de vie de la masse des populations intéressées ; de permettre aussi un champ d'action plus vaste aux activités économiques et leur meilleur ordonnancement ; de constituer, enfin, une puissance politique et militaire, telle que les plus grands Etats ne pourront pas négliger sa volonté, et encore moins la brimer.

C'est le bon sens même.

Mais il faut trouver le moyen de réaliser cette union en lésant le moins possible les intérêts légitimes

de chacun des partenaires, petits ou grands : ceci est impératif.

Un projet de traité a été conçu à Strasbourg ; il est actuellement soumis, pour approbation éventuelle, aux Parlements des divers Pays intéressés, et c'est sa ratification qui est l'objet des discussions en cours.

Les partisans du traité de la C.E.D. prétendent : de réaliser en accord avec les autres Etats ;

1) qu'il est le meilleur instrument de travail — (bien qu'il ne soit pas parfait) — qu'il a été possible

2) que le danger que font peser sur nous les puissances de l'Est et l'insistance des Etats-Unis d'Amérique anxieux de savoir l'Europe organisée exigent un vote urgent.

Les adversaires du traité n'admettent pas une telle hâte et demandent réflexion, eu égard aux sacrifices énormes qu'il nous oblige à consentir en ce qui concerne notre indépendance : c'est ainsi que, dans le

PAR LE LIEUTENANT GENERAL LEY

seul domaine militaire, l'autorité supranationale se voit attribuer la prérogative de déterminer le contingent de milice, le budget de la Défense nationale, la durée du service militaire ; nous ne prendrions aucune part à ces décisions que nous aurons à exécuter. Bien sûr, on tolère que nous fassions entendre notre voix, mais ce sera par l'intermédiaire d'un ministre faisant partie du Conseil de l'Europe, ou les dix représentants de notre Pays, noyés dans une Assemblée européenne, et obligés de s'incliner devant l'avis de la majorité !!! De quelle arme nos représentants disposeront-ils si, dans une question vitale, on se refuse à les suivre ?

Pratiquement, de telles prescriptions enlèvent à notre Parlement la partie essentielle de ses pouvoirs : voter les crédits et en contrôler l'emploi.

Il ne s'agit donc plus, donc, de céder au bénéfice de la communauté une partie raisonnable des pouvoirs qui nous appartiennent, ce qui est nécessaire dans toute association, mais bien de nous dépouiller complètement d'une partie impressionnante de notre indépendance. Si déjà le traité de la C.E.D. nous impose cela, que nous réserve celui que l'on annonce pour l'instauration d'une Communauté politique ?

Les partisans du traité de la C.E.D. ont affirmé qu'il est compatible avec la Constitution, attendu que tout ce que celle-ci ne défend pas est permis : c'est là un argument spécieux démenti non seulement par d'éminents juristes et par le Conseil d'Etat, mais aussi par ces mêmes partisans qui poussent aujourd'hui à la révision de notre Pacte Fondamental en vue de la ratification.

Certes, les circonstances de la vie internationale ont changé au point d'imposer certaines retouches au texte constitutionnel de manière à l'assouplir, mais non

à le dénaturer ; or, priver les Chambres de leur pouvoir essentiel, c'est dénaturer l'esprit de la Constitution à laquelle tous les mandataires de la Nation ont juré obéissance ; il semble bien qu'en conscience, ils ne pourront apporter de modifications au texte que si elles sont justifiées par l'impossibilité d'agir autrement et pour autant qu'elles restent dans l'esprit qui guidait nos Constituants.

Au besoin, ils peuvent ne pas voter l'adoption du traité ; cela ne mettra pas en péril une union étroite des Nations européennes, car, voici ce que déclarait M. Finn Moe, délégué norvégien à l'Assemblée consultative de Strasbourg :

« Que l'Assemblée ne l'oublie pas : l'institution d'une C.E.D. n'est pas la seule solution possible au problème de la participation allemande à la défense de l'Europe occidentale, pas plus que l'institution d'une autorité supranationale n'est pas la seule solution au problème de l'intégration européenne. Que l'Assemblée ne pense pas non plus que si la C.E.D. échoue, c'en sera fait de l'unité européenne, laquelle d'ailleurs ne doit être qu'un moyen pour atteindre un but plus important : la paix du monde ».

Cet avis, non suspect, est d'importance capitale. Avant de modifier profondément des institutions sous lesquelles notre Pays a pu s'épanouir dans le concert des Nations et y conquérir une place enviée, s'il est d'autres moyens d'atteindre le but désiré, pourquoi sacrifier si largement notre souveraineté ? Allons-nous nous lancer dans une aventure dont il n'est pas possible de déterminer les conséquences, nous livrer, sans garanties suffisantes, à une autorité supranationale, composée en majeure partie d'étrangers pratiquement inamovibles ? Ne risquons-nous pas de voir nos aspirations les plus légitimes écartées sans recours si l'intérêt des grands l'exige ?

Le passé que nous avons vécu nous incite à la circonspection.

Il faut relire les « Carnets du Roi Albert » pour se faire une idée exacte des dangers que courent les petits Pays en conflit d'intérêts avec les grands : leur bon droit n'est pas suffisant, car l'honnêteté et la droiture ne sont pas toujours les qualités maîtresses des décisions qu'ils prennent dans les moments difficiles ; la violence des lettres de notre paisible Roi Albert montre assez combien énergiquement, il a dû lutter pour leur imposer Sa volonté.

Se souvient-on de la note verbale que le gouvernement britannique faisait parvenir à Hitler, en 1938, pour lui proposer une nouvelle répartition des colonies africaines, y compris le Congo belge dont l'Allemagne recevrait une tranche substantielle ! Projet repris avec quelques modifications et présenté en 1941-42 par Churchill à Mussolini. Une grande nation amie disposait ainsi, en secret, de notre Congo, notre bien indiscutable, comme monnaie d'échange !!!

Le même Churchill a-t-il jamais apporté la moindre correction aux avis insultants qu'il a émis dans ses mémoires à propos de la campagne belge de 1940, alors que la preuve lui était donnée que ses affirmations sont inexactes ... La protestation déléguée signée par 84 généraux belges est toujours restée sans réponse.

Notre méfiance nous semble légitime, si l'on remarque que tout ceci se passait alors que, Nation souveraine, nous étions protégés par des conventions internationales. Qu'en sera-t-il lorsque, par l'abandon volontaire de notre souveraineté, nous serons livrés sans défense à une autorité supranationale, comitée quasi insaisissable de politiciens avides (car ils s'y logeront !) d'étendre leur joug sur les Pays qui dépendent d'elle ? Dans les Etats libres comme les U.S.A., et la Suisse, ne voyons-nous pas le pouvoir central empiéter toujours davantage sur ceux des Etats fédérés ? Pourquoi en serait-il autrement à la C.E.D. ?

Un point aussi doit nous faire réfléchir : les Pays scandinaves, l'Angleterre, la Suisse se tiennent sagement écartés de la C.E.D. au sein de laquelle siège une Allemagne forte, régénérée, qui dominera par sa puissance incontestable, tous ses partenaires : il suffit de parcourir ce Pays pour se rendre compte de son admirable résurrection et de sa vitalité actuelles. Pense-t-on vraiment qu'elle consentira longtemps à ne jouer, au sein de la Communauté, qu'un rôle de partenaire descendant, alors que sa puissance, dont elle a le sentiment aigü, lui permet de prétendre à la conduite et à la domination de « l'Europe à Six » ?

Tels sont, croyons-nous les principaux arguments présentés pour le rejet du traité, tel qu'il nous est soumis. A nous de conclure en rappelant que :

1) la création d'une union ou d'une C.S.D. est indispensable et urgente ;

2) les critiques portent uniquement sur les modalités du traité tel qu'il nous est soumis avec l'impérative mention qu'il sera adopté ou rejeté sans que les Parlements puissent discuter des modifications à y apporter avant de l'approuver ; ils peuvent uniquement exprimer des desiderata quant à son application ;

3) l'organisation préconisée comprend :

a) le Commissariat, pouvoir exécutif de 9 membres (maximum 2 membres de même nationalité) ;

b) l'Assemblée : 3 grands Pays, chacun 21 membres, Belgique et Pays-Bas, chacun 10 membres, Luxembourg, 4 membres, tous élus par les Parlements nationaux ; elles peuvent censurer le Commissariat qui, en cas de majorité des deux tiers doit se retirer collectivement ;

c) le Conseil (un ministre de chaque Etat) donne les directives au Commissariat et prend les décisions supérieures ;

d) une Cour de Justice, organe juridique normal ;

4) le commandement des forces est exercé par l'intermédiaire du SHAPE et des grands commandements régionaux (Atlantique Nord, Centre Europe, Sud Europe). La C.E.D. centralisera la majeure partie de ce que font actuellement les Ministères de la Défense nationale des différents pays associés ;

5) La C.E.D. doit se doubler d'une Communauté Politique qui prendra vraisemblablement une forme semblable et exigera d'autres abandons de souveraineté ; l'adoption du premier entraînera celle du second.

Je pose ces réflexions à vos méditations, mes chers compagnons d'armes, en attirant une fois encore votre attention sur l'importance qu'elles revêtent. Pour ma part, je crois le traité inacceptable sans de sérieuses garanties, dont, notamment, le droit de sécession.

(Suite dans le numéro du 4^{ème} trimestre.)

Contre le traité de la C.E.D.

Au moment où le sort de la Belgique va se jouer sur le plan européen et même sur le plan international, de bien grands mots hantent l'esprit de tous ceux qui veulent rester Belges : transferts de souveraineté, autorité supranationale.

Nos gouvernants et nos parlementaires, partisans de l'intégration européenne, se rendent-ils parfaitement compte du sacrifice qu'ils veulent imposer à la Nation, sacrifice dont les conséquences sont incalculables.

N'avons-nous pas fait assez d'abandons déjà ? N'avons-nous pas suffisamment prouvé au monde entier notre héroïsme, notre ardent désir de défendre la liberté, notre loyauté, notre courage ? Pourquoi abandonner ce qui nous reste de plus précieux et de plus cher : notre souveraineté, nos institutions constitutionnelles, notre indépendance. Notre passé de gloire est garant de l'avenir. Est-il vraiment nécessaire de nous enchaîner pour une durée de 50 ans et peut-être plus ?

De nombreuses études de projet de C.E.D. ont été publiées dans la presse sous la plume de personnalités éminentes : hommes d'Etat de premier plan, juristes avertis, chefs militaires dont la valeur et la science ne peuvent être mises en doute. L'accord est unanime sur la nécessité d'opposer un front commun au communisme : c'est l'évidence même. Mais, le moyen préconisé est loin de répondre au but poursuivi et inspire, à juste titre, les plus vives inquiétudes, aux petites nations surtout.

Ne serait-il pas vain de vouloir dresser une barrière à l'ennemi par la seule communauté des SIX, alors que deux des principaux participants sont en proie, eux-mêmes, à de grandes difficultés tant extérieures qu'intérieures.

Peut-on espérer rallier d'autres nations ? Nous en doutons fort, pour ne pas dire plus. Au but commun s'ajoutent trop de préoccupations intéressées, d'appréhensions peut-être justifiées, ou d'objectifs nationaux qui empêchent un bloc compact de se constituer. La seule puissance capable de galvaniser les forces de l'Occident et de contrebalancer le réarmement allemand est l'Angleterre. Mais il serait naïf de la croire disposée à transférer ne fût-ce qu'un pouce de sa souveraineté et à s'engager dans la voie de la C.E.D. Récemment, cependant, à Strasbourg, des hommes d'Etat britanniques parlant au nom de leur gouvernement ont déclaré donner leur appui à la communauté des six et lui apporter un concours, plus étroit même, après la ratification du traité par les nations intéressées.

Mais cela ne suffit pas. Pour qu'il y ait réellement intégration et communauté, il faut les mêmes concessions et les mêmes engagements. Il faut que le traité soit signé par toutes les Nations réunies à Strasbourg. La C.E.D. des SIX ne serait qu'un organisme permettant à l'Allemagne de reconstituer sa puissance militaire à l'abri d'un traité qui pourrait devenir « un paravent derrière lequel elle préparait la reconquête de ses provinces de l'Est ».

Nous n'avons aucune raison de mettre en doute les déclarations du chancelier allemand. Mais le chancelier n'est élu que pour 4 ans « Lorsque l'Allemagne aura forgé l'instrument militaire au sein de la C.E.D., ne viendra-t-il pas quelque un

pour le prendre en main ? « Cette crainte exprimée par un homme d'Etat français n'est certes pas sans fondement.

Sombre perspective qui doit nous faire réfléchir.

Les discours de Strasbourg ne pourront étouffer l'opinion qui s'est créée et se répand davantage, chaque jour : opposition résolue au traité de la C.E.D. Le sacrifice d'une partie de sa souveraineté conduira fatalement la Belgique au sacrifice total. Le sang qui a été versé l'aurait été en vain.

En dehors de la C.E.D., tout n'est certes pas perdu. Le Pacte de l'Atlantique peut fournir le cadre de l'organisation défensive de l'Europe. Les manœuvres de grande envergure qui ont eu lieu sous des dénominations diverses, ont, de l'avis des grands chefs de la SHAPE, pleinement réussi. Elles groupaient cependant sous un commandement unique des effectifs considérables appartenant à différentes armées occidentales.

Pourquoi ne pas y intégrer l'Allemagne ? Serait-elle moins à craindre dans le cadre de la C.E.D. que dans celui de l'O.T.A.N. ?

Pourquoi, dans ces conditions, vouloir créer un organisme « SUPRANATIONAL » qui alourdirait et paralyserait la défense ? Laissons l'organisation de la défense aux militaires et ne les encombrons pas de dossiers à articles multiples.

Le problème est donc posé. Nos parlementaires devront bientôt décider de la solution à y apporter. Il est cependant d'une telle gravité qu'il ne peut laisser indifférents tous ceux qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes pour maintenir notre indépendance. Qu'ils se groupent et qu'ils fassent entendre leur voix avant qu'il soit trop tard. Qu'ils s'opposent à la ratification du traité et à toute révision des articles de la Constitution pouvant permettre des transferts de Souveraineté.

Ils auront sauvé la Patrie une fois de plus.

H. X-J.

N.D.L.R. : Nous rappelons notre « Avis » page 2.

Nous rappelons, une fois de plus, à nos membres, que la date limite pour la transmission des demandes est fixée au 31 décembre 1953.

Nous engageons tous les ayants droit à se mettre en règle immédiatement. Se conformer à nos prescriptions édictées antérieurement relatives à ce sujet.

Chers amis Chasseurs ardennais

Tant d'Anciens Combattants seraient heureux de pouvoir arborer l'insigne de la Fraternelle.

Soyez donc fier de le porter ! Et, si vous en êtes dépourvus, adressez-vous au secrétaire de votre section.

Nous revenons de Monte-Carlo...

Quel est donc l'officier, prodigieusement amoureux du métier des armes, qui déclarait que la paix est une période transitoire entre deux guerres ?

On peut imaginer que ce guerrier impénitent inventa les manœuvres un jour où l'inaction le dévorait par trop...

A défaut de faire la guerre, on a toujours la ressource d'y jouer !

Serait-il absurde de déceler dans ce besoin une ultime manifestation du don d'enfance ?

Qui ne se souvient en effet des attaques de grand style développées par les soldats de plomb sur le parquet du salon familial ?

Un enfant est toujours un général en puissance.

Et la scène hallucinante de Rostand où l'Aiglon, sur le tapis, manœuvre et conduit à la victoire grenadiers, dragons et voltigeurs, notre mémoire en garde le fiévreux souvenir.

C'est un peu cela, une manœuvre. Un échiquier vivant où les pions avancent et reculent, dirigés par une main invisible.

Cette main n'est plus gantée de blanc, comme au temps de Napoléon. Elle est crispée sur un appareil téléphonique, dont un simple appel peut faire tourner des milliers moteurs.

Le 2^e Chasseurs Ardennais de Bastogne eut donc le redoutable honneur de participer au dernier grand jeu de la guerre, baptisé « Monte-Carlo ».

Sur l'échiquier, on nous avait placé à côté du 1^{er} et du 3^e Chasseurs Ardennais.

L'importance de cette position ne saurait échapper aux anciens Chasseurs. Comment, en effet, ne pas se réjouir de cette reconstitution d'une brigade composée intégralement de Chasseurs Ardennais ?

Les bérets verts ne supportent pas d'être séparés. C'est ensemble qu'ils sont entrés dans la légende. C'était justice de les réunir pour une opération de cette envergure.

Les enseignements tirés de cet exercice « Monte-Carlo » sont multiples. Ils pourraient fournir la matière d'un Livre Blanc... Loin de nous, cependant, la pensée de nous substituer aux Etat-Majors et d'abreuver nos lecteurs de considérations tactiques ou logistiques. Encore que ces questions soient d'une importance capitale.

Les manœuvres possèdent l'instimable avantage d'étaler au grand jour des déficiences que la vie de caserne, routinière et statique, ne saurait montrer.

On peut toujours améliorer les liaisons, accélérer les transports, perfectionner l'équipement.

Cette tâche ne nous incombe heureusement pas.

Seul, le point de vue du soldat nous intéresse ici. De ce soldat qui joue un rôle obscur et souvent fort ignoré, mais gagne chaque pouce de terrain à la force des jarrets.

Car l'infanterie, cette reine des batailles, ne se promène pas encore en carrosse...

Nos Chasseurs furent magnifiques.

Je voudrais pouvoir le dire simplement, sans tomber dans le style « pompier », sans que mes phrases sonnent comme des coups de clairon.

Dans des conditions souvent difficiles, nos hommes ont couvert leurs 30 KM par jour, sans une plainte, sans un geste de découragement.

J'en ai vu refuser la visite du médecin, alors que leurs pieds étaient en sang.

J'en ai vu refuser catégoriquement l'étiquette portant la mention « Blessé » que voulaient leur appliquer des arbitres pleins de pitié. Tout cela, pour ne pas abandonner les copains, pour continuer ensemble la route.

Cette volonté de tenir le coup méritait d'être signalée. Elle signifie que l'esprit « Chasseur Ardennais » n'est pas mort.

N'en disons pas plus ! Les mots risqueraient de ternir la réalité, qui est belle et consolante.

Nous revenons de Monte-Carlo avec, au fond de nos bagages, une certitude : la devise « Résiste et Mords » garde toujours une brûlante actualité.

LE MARCASSIN.

NOS FILS

La fin de la période scolaire nous amène chaque année de nombreuses demandes d'intervention en faveur de jeunes gens désireux de faire leur carrière à l'Armée.

Ces demandes, généralement tardives, traduisent bien souvent le désarroi de parents arrivés à bout de ressources dans le choix d'un carrière pour leur fils, ou leur négligence à préparer l'enfant dès son entrée à l'athénée au choix de la voie qui correspondra la mieux à ses aspirations naturelles et à ses aptitudes intellectuelles, physiques et morales.

Dans la plupart des cas le choix de l'Armée apparaît comme un pis-aller devant lequel les parents se trouvent pour « caser leur fils ».

Outre que telle façon de voir engage gravement la responsabilité des parents en ce qui concerne l'avenir de leur fils, il est malheureusement hors de doute que l'apport de tels candidats n'est pas susceptible de doter l'Armée des éléments de valeur qu'elle attend, et à plus forte raison, s'il s'agit d'un candidat gradué. Cette candidature exige du postulant des qualités morales et professionnelles qui ne peuvent s'acquiescer qu'après une préparation soignée et affinée dans le milieu familial. Cette préparation complétée et affinée dans les écoles spéciales est seule garante de réussite pour la formation virile du chef à qui sera confié un jour l'honneur de commander ses semblables.

Notre intention n'est pas de développer dans ces colonnes l'étude des conditions indispensables à la formation d'un bon militaire de carrière, ceci n'est pas notre rôle, nous désirons simplement attirer l'attention des parents sur les quelques points suivants :

1. si des échecs nombreux se manifestent aux diverses épreuves de recrutement de militaires de carrière, ils sont dus bien souvent à un défaut certain de préparation ;
2. le choix du métier militaire ne se fait pas le lendemain d'un échec dans une autre voie. Il doit être le résultat d'une longue méditation et d'une orientation sûre ;
3. on apprend à aimer l'Armée dans la mesure où on apprend à aimer son pays, à respecter ses institutions et connaître son histoire ;
Ces vertus s'acquiescent dans la famille, dans ses traditions et parmi ses souvenirs ;
4. Notre intervention, lorsqu'elle est demandée, ne peut dépasser le cadre de l'information. Le candidat autorisé régulièrement à se présenter, soit aux examens d'entrée dans une école, soit devant un centre de sélection chargé de le tester, ne peut compter que sur lui-même et sa valeur. L'idée que nous pouvons tout obtenir s'est considérablement développée parmi nos membres, c'est là une grave erreur. Si nous avons quelque crédit auprès de certaines organismes officiels ou privés, nous le devons à la loyauté avec laquelle nous effectuons les démarches qui nous sont demandées pour autant qu'elles soient compatibles avec les textes ou prescriptions en vigueur.

Nous entreprendrons donc de vous exposer l'étude de toutes les possibilités et conditions d'accès à la carrière militaire, compte tenu de toute la diversité que représentent les nécessités propres à l'organisation d'une armée moderne.

Cette étude sera exposée en plusieurs chapitres présentés comme suit :

- I. Formation des officiers ;
 - a) Ecole Royale Militaire ;
 - b) Ecole Royale des Cadets ;
 - c) Le cadre.
- II. Formation des candidats gradés de l'active.
- III. Spécialistes militaires.

N.B. Les particularités relatives au recrutement à la Force Aérienne et à la Force Navale seront exposées séparément.

L. H.

Il faut continuer

Dans la vie bien particulière de notre Fraternelle, nous n'admettons que très difficilement un échec. Le caractère, et j'ose le dire, le dynamisme de chacun de nous, poussent naturellement à la bagarre, s'il le faut, pour la recherche du succès dans toutes les opérations que nous entreprenons. Ces succès, nous les avons souvent connus.

Mais cette fois, nous sommes battus et bien battus et ce, dans une bataille que nous n'avons pas engagée nous-mêmes.

La mort a vaincu notre Général, et c'est pour nous une perte douloureuse.

S'il ne nous reste malheureusement plus qu'à pleurer le général DESCAMPS, nous avons aussi l'impérieux devoir de conserver intact le lourd héritage qu'il nous a légué. Assurer tous ensemble la vie de notre association.

Si notre regretté Président avait pu nous laisser un testament, si dans les dernières heures qu'il a vécues il avait pu nous parler, prévoyant l'échéance fatale, je pense qu'il nous aurait dit ceci à peu près en ces termes :

Mes chers camarades,

« La vie va bientôt quitter mon corps fatigué et usé par la maladie et la souffrance. Je vous ai consacré durant ces dernières années, le meilleur de moi-même. Tout ce que vous m'avez demandé, je l'ai accompli avec ferveur et avec amour, car je vous aimais tous sans distinction de rang ou de classe.

Parce que vous fûtes mes meilleurs soldats et mes meilleurs camarades, je vous ai donné ma confiance entière, sans réserve, fier et heureux de vous retrouver à l'occasion de l'un ou l'autre événement important qui nous réunissait tous.

Avant de vous quitter, je voudrais vous répéter ma confiance et vous demander de serrer les coudes. L'œuvre de désagrégation de la Patrie est toujours là, présente et sournoise, elle guette les défaillances morales pour en faire un terrain d'exploitation à ses entreprises pernicieuses. Groupez-vous en formation vigilante de manière à continuer dans la paix le bon combat mené pendant la guerre. Lorsque la lassitude vous gagnera et que les obstacles vous paraîtront insurmontables, pensez à votre Général, à vos drapeaux, à vos régiments. Vous puiserez ainsi dans ces nombreux souvenirs les ressources morales nécessaires pour vaincre l'ennemi fait de lassitudes, de satisfactions faciles, d'égoïsme profiteur et du haïssable culte du Moi. »

Voilà, je crois, quelles auraient été pour nous certaines pensées de notre Général avant de mourir et si j'ose le croire ainsi, c'est au souvenir des entretiens si agréables qu'il a bien voulu m'accorder.

Parmi tant de qualités de notre Président, évoquées

par les orateurs à ses funérailles, je voudrais surtout en souligner trois.

Sa calme résolution.

Son jugement sain et pondéré.

Son esprit vif et clairvoyant.

Si je tiens à souligner particulièrement ces qualités essentielles, c'est à dessein, croyez-le bien.

Nous allons connaître des jours difficiles. Le départ de notre cher Général va nous poser un problème aux données immenses, celles-ci dépassant le cadre de la section du Brabant.

La question de son remplacement va donner lieu à palabres dans les coulisses et à des manifestations d'hypocrisie qui sont le propre de ce genre d'opérations. Les précédents ne manquent malheureusement pas. Tous nous devons y songer dès aujourd'hui.

La solution de cette question importante ne peut se trouver que dans la recherche d'un détenteur des trois grandes qualités soulignées précédemment : vous devez l'étudier la main sur la conscience et la discuter autrement que sous l'aspect local ou régional. Seul l'avenir de la Fraternelle compte, cette présidence nécessaire doit se placer au-dessus des sympathies ou antipathies personnelles.

L'âme du lieutenant général Descamps sera éternellement présente parmi nous. Puisse-t-elle susciter en nous les nobles sentiments qui animaient notre chef aimé et respecté, et éclairer notre esprit afin que les jours à venir soient dignes de ce grand soldat devant les restes duquel nous nous sommes engagés solennellement à continuer loyalement l'œuvre qu'il avait entreprise.

Nous aurons ainsi fait œuvre de Chasseur Ardennois, de bon Belge et de bon citoyen.

L. HELMBAKER.

Economisez l'Essence !

MILE - O - METER

VOUS Y AIDERA car il contrôle constamment :

- LA CONSOMMATION SUR ROUTE
- LES PRINCIPALES DEFECTUOSITES DU MOTEUR

Agence générale :

A.B.T.R. s.a. 251 Ch. de Vleurgat Bruxelles T. 44.48.80

Pèlerinage à la tour de l'Yser

Il faut savoir qu'il s'agit d'une manifestation « privée » dans une propriété privée; la tour et les terrains à proximité, appartiennent au Comité du pèlerinage.

Il faut savoir aussi que sous le couvert d'un hommage aux morts de l'Yser, on fait une manifestation antinationale.

Tout le monde le sait, cela s'est passé chaque année ou peu s'en faut.

Le gouvernement y a envoyé trois ministres sans... se faire représenter... et ils ont déposé des fleurs au nom du gouvernement et elles se sont évaporées...

Les ministres sont restés, attendant sans doute le... retour des fleurs...

Et puis la réunion a dégénéré, allant même jusqu'au pugilat... et ce que le gouvernement a encaissé !...

Et... maintenant, le Comité d'appel au pays et Yserfront attaquent le gouvernement pour les motifs ci-dessus; il est attaqué de toutes parts.

Dans quelle galère s'est-il fourré ?

Comme la chanson, nous dirons :

...y n'fallait pas, y n'fallait pas qu'il aille ! (bis).

Suite au précédent

Il semble que l'on attache trop d'importance à cette manifestation « privée ».

Tous les journaux, tant flamands nationaux que ceux d'expression française, en « parlent » au moins quinze jours d'avance et de ce fait, lui font une publicité monstre.

De là à se croire tout permis, il n'y a qu'un pas !

Si on pratiquait le « black out » total, croyez-moi, la manifestation passerait inaperçue et perdrait rapidement son succès de foule !

Pour cela il suffit d'une entente entre les journalistes et cela n'est pas impossible.

YVES.

Chasseurs Ardennois ! Vous aimez un bon petit poulet ? Alors pourquoi ne pas vous fournir chez un des nôtres ?

Profitez des réductions consenties aux Chasseurs Ardennois par le SYMPATHIQUE CAMARADE

Jean MATTHYS

HALLES CENTRALES, ECHOPPE 32. — TELEPHONE 12.75.13

Commandez-lui du gibier, un poulet.

Il ne vend que des produits de choix.

Expédition en province.

On porte à domicile.

Re Re suite...

Amnistie, non !

Amnistie jamais !

Telle est notre réponse aux exigences des pèlerins.

Notre opinion, on la connaît et nous la répétons « Pas de grâce pour les traîtres à la Patrie ! ».

C'est aussi l'opinion de la toute grande majorité des Belges; on l'a vu, dernièrement, lors de la libération de deux traîtres notoires, donc inutile d'éplucher à ce sujet.

N'oublions pas que l'amnistie amène automatiquement la réintégration des traîtres dans leurs emplois à l'Etat et recevoir avancement et rappels de traitement — c'est une raison de plus pour s'y opposer farouchement !

Que peuvent apprendre à nos enfants, des inciviques réintégré dans l'enseignement ? A devenir des pleutres, ou des traîtres !

Les responsables de cet état de choses commettent un crime vis-à-vis de cette jeunesse; s'en rendent-ils compte ?

Le lot de certains agents de l'Etat ou d'établissements parastatals est aussi bien pénible; des inciviques ont repris emploi et du galon... et nos braves tombent sous les ordres de traîtres à la patrie.

Qui peut imaginer pareille bouffonnerie ?

Les pèlerins de Dixmude, ceux qui les protègent ou les tolèrent.

E. L. F.

COUPS DE

TOUS les Imprimés

POUR VOS CARTES DE VISITES
CAMARADES UNE SEULE ADRESSE :

Maison fondée en 1887

De Bureau
De Civilité
De Fêtes
De Publicité

E. DEMANCK

RUE DU MÉRIDIEN, 57 -BRUXELLES- TEL: 17.48.72

Re...suite...

Quelle signification faut-il donner à la présence de drapeaux hollandais à cette manifestation ?

Si des drapeaux français y avaient participé, on trouverait cela normal, tant de braves soldats et marins français sont tombés à l'Yser à côté des nôtres, des Belges de langue flamande ou de langue française. Tandis qu'à cette époque, la Hollande se confinait dans une stricte neutralité.

E. L. F.

Conclusion des précédents

On parle d'un pèlerinage de réparation...

Réparer quoi... !

Est-ce dans le but de créer de nouvelles difficultés aux autorités gouvernementales ? N'en ont-elles pas assez ?

Puis, il semble que cela est d'un ordre qui ressemble fort à la politique...

N'est-il pas préférable construire et amener la paix dans les esprits ?

Par exemple, exiger toute la vérité sur ce qui s'est passé et exiger des mesures énergiques pour éviter le retour de manifestations de ce genre.

Ce serait du travail constructif et le pays, notre patrie, y gagnerait !

F. K.

Adressez-vous en toute confiance aux entreprises

ALFRED EVRARD

Ami des Chass. Ards.

74, rue des Goujons — BRUXELLES-MIDI

TELEPHONE : 21.66.65

Construction de bâtiments - Décoration intérieure
Transformations générales de bâtiments civils et industriels

BOUTOIRS

Loi non appliquée !

Une loi votée en 1940, créant une taxe à payer, par les exemptés du service militaire, n'a jamais été appliquée.

Tout les gouvernements qui se sont succédés, depuis cette époque, ont donc refusé l'application de cette loi.

On nous dit si souvent :

« Que voulez-vous, c'est la loi... ! », ou encore : « Tout le monde est censé connaître la loi... ! »

Si nous, contribuables, nous faisons comme les gouvernants d'hier et d'aujourd'hui, ne pas accepter l'application des lois sur les impôts... la parole serait donnée aux juges qui diraient, en nous condamnant :

« En application des lois... »

Communauté Charbon-Acier !

Depuis la création de cette fameuse Haute-Autorité, on fait, en Belgique, une propagande monstre, aux frais du gouvernement, donc avec notre argent, pour l'utilisation du charbon belge.

Cette propagande n'existait pas précédemment.

Est-ce ça une communauté !

Je n'y comprends rien, mais rien du tout.

C. E. D.

Est-ce pour caser des gros bonnets et leurs satellites dans de gros fromages, certains le disent ou l'écrivent ?

Que croire...

Que les fromages belges ne leur suffisent plus !

CAMARADES DE PROVINCE,

ETES-VOUS A BRUXELLES

ET MEME VOUS, BRUXELLOIS,

POURQUOI NE CHOISIRIEZ-VOUS PAS

L'HOTEL-PENSION

THEVENET

ET

ROEGIERS

97, RUE SOUVERAINE

IXELLES-BRUXELLES

(près avenue Louise)

TELEPHONE: 12.71.12

CONFORT MODERNE — CUISINE SOIGNEE
BEAU JARDIN — PRIX TRES MODERES

Et n'oubliez pas qu'il y a toujours une
BELLE REDUCTION POUR NOS CAMARADES

Amis Chasseurs Ardennais, qui avez chez vous le chauffage central, faites installer

Le Brûleur au mazout

« COBAM »

de conception et de fabrication belge avec
SECURITE 100 % par cellule photo-électrique

Etablissements C O B A M

42, rue Leys — Tél. 34.43.59

Les brûleurs « COBAM » sont appréciés depuis de longues années aussi bien à usage domestique, qu'industriel. Demandez-nous la liste de nos nombreuses références. N'oubliez pas que le chauffage au mazout supprime toutes les corvées.

Propreté ! Confort ! Facilité d'approvisionnement et de stockage ! Voilà les principales qualités du brûleur « COBAM ».

Ecrivez-nous, ou téléphonez-nous. Nous sommes tout à votre disposition, même pour un renseignement. Le meilleur accueil vous sera réservé.

5% réduction sur présentation de la carte du membre

Re... C. E. D.

Attention, attention !

C'est un tournant de notre histoire. Ne pas agir à la légère !

Céder une partie de notre souveraineté pour 50 ans, peut-être plus et à qui ? Nous aurons à peu près une voix sur neuf !

Et, plus grave, on ne peut se retirer, une fois engagé !

Et notre Congo là dedans ? Quelles assurances avons-nous de le conserver ?

Rappelez-vous les marchandages dont il a fait l'objet et, à notre insu, en 1941, par Churchill et consorts.

Rappelez-vous l'Indonésie (Indes hollandaises). Comment les « grands » ont permis le « détachement » de la Hollande.

A ce propos, comme récompense l'Indonésie se détache des « grands » ; de plus, c'est la misère là-bas, au lieu de la prospérité sous le régime hollandais.

Les intérêts des « petits » n'ont guère d'importance pour certains « grands ».

Je crie à tous, surtout aux casse-cou de C.E.D. :

« Exigez des assurances sérieuses incluses dans le traité ! »

BOURCY.

Et notre Congo !

Voyez ce qui se passe un peu partout dans les colonies.

Qui tire les ficelles ?

Certainement des gens qui y trouvent des avantages ; il n'est sans doute pas difficile de les démasquer.

Cela ne suffit pas mais, donne une arme pour contrebalancer leurs desseins.

Ce qu'il faut certainement, c'est la présence de nombreux Belges dans notre colonie.

Quand il y aura cent mille Belges au Congo, il deviendra la Belgique d'Afrique.

Quand il y aura une force armée suffisante et essentiellement belge, le Congo sera définitivement nôtre.

Pensez-y les responsables, il est grand temps d'agir !

Nous vous rappelons la forte parole de Léopold II :

« Si vous cédez un jour une parcelle de nos droits sur le Congo, votre vieux Roi se lèverait de son tombeau pour vous le reprocher ! »

LA VIE DE LA FRATERNELLE

SECTION D'ARLON

1. LE SOUVENIR DU GENERAL DESCAMPS A LA RADIO.

Grâce à une initiative hardie du colonel Dumortier — on ne dira jamais assez combien le commandant de l'Ecole d'Infanterie d'Arion aime les « bérets verts » — il a été possible de réaliser un montage radiophonique qui a été émis jeudi soir, 8 octobre, sur les ondes du poste régionale de Luxembourg-Namur. Ce montage comportait notamment un interview de trois anciens de la 1^{re} division : le colonel PIRNAY, ancien commandant de la 2^e/1 Ch. A.; M. Georges DONY, glorieux mutilé de la 7^e/1 Ch. A. et président de la F.N.I. d'Arion et M. Raymond REUTER, ancien officier adjoint au commandant du III/1 Ch. A. et président de la section arlonaise de la Fraternelle.

Ces trois anciens ont évoqué de façon émouvante le souvenir du général, en disant le plus simplement du monde des choses qui leur venaient du plus profond du cœur.

2. PROMOTIONS.

Parmi les récentes promotions dans les cadres actifs de l'armée, nous avons relevé avec plaisir celle de plusieurs de nos camarades : Le commandant Lallière, a été promu major; le capitaine Gridet, a été promu capitaine-commandant; les lieutenants Peter, Simon et Smal, ont été promus capitaines, tandis que les sous-officiers Robert Pradcourt, Jean Droguet, Victor Backes, René Wohner et Jules Lecomte, ont été promus au grade d'adjudant.

Toutes nos félicitations à nos heureux amis.

3. MARIAGES.

Le camarade Adrien TAY, qui fut le premier porte-drapeau de la section d'Arion et qui est resté un dévoué pour le quartier est de la ville, a marié sa fille, Mlle Louise Tay a épousé M. Alphonse Frières, de Champion-Namur.

Nous offrons d'autant plus volontiers nos meilleurs vœux de bonheur aux jeunes époux que Mme Frières s'est maintes fois dévouée pour l'organisation des soirées dansantes de la section arlonaise.

Décidément, les mariages vont bon train dans la grande famille arlonaise des Chasseurs Ardennais.

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons que l'adjudant WERON, un autre dévoué du Comité des « Bérets Verts » d'Arion, vient de marier sa fille Liliane. Mlle Weron a épousé M. Albert Jacques, de Stockem, employé à la S.N.C. F.B.

Toutes nos félicitations à papa et maman Weron et nos vœux de bonheur au jeune ménage.

4. LA FETE ENTANTINE ANNUELLE DE ST-NICOLAS.

On sait que tous les ans, la section d'Arion organise à l'intention des enfants de ses membres, une grande fête de St-Nicolas, avec distribution de friandises et de jouets.

Le succès remporté l'an dernier encore par cette fête qui comportait notamment un crochet enfantin, une tombola-surprise et la projection de plusieurs films en couleurs pour les petits, incite évidemment le Comité à maintenir la tradition.

Aussi, celui-ci espère-t-il pouvoir récidiver cette année et ce malgré les difficultés d'ordres budgétaire et autres que soulève la mise au point de réjouissances auxquelles participent habituellement près de cinq cents enfants.

LES CHASSEURS ARDENNAIS ET LE 10^e DE LIGNE

Le dimanche 18 octobre, les anciens du 10 ont célébré à Arion le 25^e anniversaire de la fondation de leur belle fraternelle et ont remis solennellement leur vieux drapeau régimentaire à l'Ecole d'Infanterie, au cours d'une grandiose cérémonie militaire qui s'est déroulée sur la Place Léopold.

Comme ils le font toujours, les anciens du 10 avaient fait aux Bérets Verts d'Arion l'honneur de les inviter tout spécialement à ces cérémonies. Le drapeau fédéral et le drapeau de la section étaient présents.

Au cours des agapes fraternelles qui suivirent les manifestations publiques, le major André, président de la Fraternelle du 10 eut la délicate pensée de faire observer une minute de recueillement en souvenir du général Descamps. Il eut ensuite des paroles très élogieuses à l'adresse des Bérets Verts. Le président local des Chasseurs ardennais remercia le major André avec émotion et lui offrit, au milieu d'un enthousiasme délirant, une reproduction réduite du « Sanglier » de Martelange.

« Ce sanglier, dit Raymond Reuter, est notre plus cher symbole : symbole d'exaltantes aspirations qui étaient en nous, qui sont toujours en nous et que vous, les anciens du 10, devez percevoir mieux que quiconque puisque c'est vous qui nous avez légué ce beau patrimoine d'honneur et de vaillance militaire... »

A ces mots, le major André quitta sa place et, les larmes aux yeux, vint étreindre longuement notre président arlonais, tandis que tous les anciens du 10, debouts, applaudissaient à tout rompre.

Belle journée qui resserra encore, s'il en était besoin, les liens de fraternité qui unissent anciens du 10 et anciens Chasseurs ardennais.

R. R.

QUAKER STATE MOTOR OIL

QUAKER STATE

MOTOR OIL

L'huile de marque la plus répandue aux Etats-Unis

Bureau Central de Vente pour la Belgique et le Grand Duché : S. A. "SOCADIS" Anvers

SECTION DE HOUFFALIZE

La section de Houffalize envisage une assemblée générale dans les prochaines semaines.

Dès ce jour, une cordiale invitation est adressée à tous les membres à qui nous faisons un appel pressant pour qu'ils répondent à l'invitation qui leur sera adressée ultérieurement et qu'ils se fassent chacun des agents recruteurs.

Tous les anciens Chasseurs Ardennais doivent être fiers et heureux de se retrouver au sein d'une fraternelle qui perpétue leur esprit.

Nous attirons l'attention sur le fait que les demandes pour l'obtention de la carte de combattant, doivent être introduites pour la fin de l'année. Ceux qui ne l'ont pas encore fait pourront se mettre en règle lors de la prochaine assemblée.

La section envisage l'achat d'un drapeau qui serait inauguré l'année prochaine.

Dès à présent, nous signalons la présence à notre assemblée du « Sanglier de Maréchal ».

Chacun voudra le voir ou le revoir !

Tous au poste quand l'appel sonnera... et n'oubliez pas le béret vert !

SECTION DE VIRTON

I. Nous commençons, dans ce numéro, la publication de la liste des anciens Ch. A. du canton de Virton, tombés au combat en mai 1940 ou au cours de la guerre dans les rangs de la résistance ou encore décedés en captivité.

Nous serions reconnaissants aux lecteurs gauxais de signaler à notre secrétaire R. Autphenne, à Couvreur, les lacunes ou erreurs qui pourraient se glisser dans notre liste.

BLEID. — Sous-lieutenant Remi Habray, Bon Mo., Prenzlau (Allem.), 12-4-45.

BLEID-SIGNEULX. — Benoit Syndic, Résistance, Stockem, 3-9-44.

BLEID-ST-REMY. — Pol Didier, 1er Ch. A., Bützou (Allem.), 22-6-45.

DAMPICOURT-COUVREUX. — Marcel Sizaire, 5e Ch. A., Deinze, 26-5-40.

ETHE. — Lucien Reizer, tué en captivité; Georges Rossignol, campagne mai 40; Jean Toulimonde, 5e Ch. A., tué en captivité, Prenzlau, 1945; Louis Ska, prisonnier politique.

HARNONCOURT. — Camille Gavroy, Résistance, Ethe, septembre 1944; Adolphe Goffinet, 2e Ch. A., captivité.

LATOURE. — Hubert André, Menin, 23-5-40; Albert André, Erezée, 11-5-40.

LATOURE-CHENOIS. — Raymond André, Deinze, 29-5-40; Léon Denis, Gotten, 26-5-40; Roger Joseph, Duisbourg, 29-6-44; Maurice Mauxin, Essen; Fernand Noël, Résistance, Ste-Cécile (Florenville); Roger Schmit, Résistance, St-Mard. (A suivre).

2. COMMUNICATIONS A NOS MEMBRES.

a) Nos délégués locaux présenteront incessamment à ceux de nos membres qui ne l'ont pas encore, l'insigne de la Fraternelle. Cet insigne, réservé exclusivement aux membres, coûte 10 francs.

b) Assemblée annuelle. Dans sa dernière réunion, notre comité a fixé la date et le lieu de notre prochaine assemblée annuelle. Elle se tiendra, cette année, à la maison communale de St-Léger, le dimanche 8 novembre à 15 heures.

Objet : Allocation du président; Rapports des trésorier et secrétaire; Service social; Remplacement et élargissement éventuel du Comité; Festivités pour l'année 1954; Communications diverses.

SECTION DE LIEGE

NOUVELLES DE NOS MEMBRES.

Notre vice-président a eu la douleur de perdre sa mère. Notre vice-président Jules Talbot, a été nommé Chevalier de l'Ordre de Léopold.

Notre Président d'honneur, a été nommé président de l'U.N.A.O. section de Liège.

Notre ami Costers, de Vaux-sous-Chèvremont, est le papa d'un jeune chasseur ardennais.

Nos prochaines réunions auxquelles tous les membres sont invités, auront lieu les 8 et 22 octobre et le 5 novembre.

Une assemblée générale aura lieu fin octobre ou début novembre. Une circulaire spéciale sera envoyée aux membres en temps voulu.

Il apparaît de source très sûre, que l'insigne de chasseur ardennais, que nous portons actuellement, était déjà porté par les Franchimontois qui ont été enrôlés par Erard de la Marck.

Notre vice-président René Piedboeuf et Durou, sont allés porter à Vielsalm les livres que nous avions encore reçus. Des fleurs ont été déposées au nom de notre section au monument des 3e et 6e Ch. A.

En dernière minute, nous apprenons que notre président sera de retour à Liège, dans une quinzaine de jours.

A la réunion du Comité provincial de l'U.F.A.C.-Liège, le 6-10-53, le président Crahay a fait un touchant éloge de notre président fédéral, le lieutenant général Descamps, et il nous a prié de transmettre ses condoléances émues à la Fraternelle.

SECTION DE HUY

NOUVEAU COMITE.

Président d'honneur : Delhamende F., 135, rue Grandes-Ruelles, Antheit.

Vice-président d'honneur : Van Look F., Antheit.

Président : Lechien Emile, rue G'STRU, Antheit.

Secrétaire : Dessambre Albert, rue Maesmaine, Antheit.

Trésorier : Joiret Gaston, rue Grandes-Ruelles, Antheit.

Porte-drapeau : Morsa Gustave, rue de la Centenaire, Antheit.

Ch. JACOB

HOTEL DES 4 COINS

165, rue de l'Hôtel-de-Ville

VIELSALM

Téléph. 138

Téléph. 138

On y vient de loin

On y mange bien

On y revient



Vous y recevrez le meilleur accueil.

Et n'oubliez pas de dire que vous aussi vous êtes Chasseur Ardennais.

BRABANT

ASSEMBLEE GENERALE.

L'assemblée générale annuelle de la section est fixée au dimanche 20 décembre prochain, en notre local, « Au Lion d'Or », place St-Géry (Bourse).

Même programme que l'année dernière, programme qui a tant plu à nos membres.

Nous le rappelons :

10 h. 30 : Assemblée générale;

13 heures : Diner en famille; les épouses et les enfants de nos membres peuvent y participer;

Vers 15 heures : Concert et réunion de famille.

Les autres détails seront communiqués par circulaire en temps opportun.

Nous espérons qu'il n'y aura pas de « pantouflards » et que nous aurons, comme d'habitude, une chambrée pleine.

Nous y invitons cordialement les membres des autres sections.

FETE DE ST-NICOLAS.

Elle aura lieu le samedi 5 décembre à 16 heures, dans la grande salle de notre local « Au Lion d'Or ».

Y sont admis les enfants de 3 à 10 ans. Rappelons que, pour éviter des abus antérieurs, le père de famille doit être en ordre de cotisation avant le 25 novembre; elle peut être versée au C.C.P. de la section ou à la permanence à partir du 1-11.

Notre excursion du 13 septembre, a connu un succès sans précédent; elle comptait plus de 80 participants, emportés dans un car et une file d'autos, et fut favorisée par un temps idéal.

L'horaire établi fut scrupuleusement observé, c'est tout à l'honneur de notre guide.

Le « Léon du Brabant » anima l'excursion de bout en bout; il n'eut pas le temps de prendre la position assise...

Nous donnerons d'autres détails dans le prochain numéro.

Nous remercions vivement les nombreux membres qui ont assisté aux funérailles de notre cher président fédéral.

Nous nous excusons d'avoir dû les « bousculer » et les mettre à contribution pour assurer une belle ordonnance des cérémonies.

En sa réunion du 7-11, le Comité a rendu un solennel hommage au cher disparu.

Il a décidé :

a) que la section prendrait le deuil pendant 6 mois;

b) qu'il proposerait au Comité national :

— de faire placer une hure en bronze sur la tombe du général;

— d'organiser un pèlerinage le 1er dimanche d'octobre à Beaumont;

— de faire éditer une photo du général, format grande carte postale, à un prix modique.

Retenez bien la nouvelle adresse du secrétaire : 18A, rue Brichaut, Schaarbeek.

Camarades, favorisez ceux qui vous aident.
ADRESSEZ-VOUS A U GARAGE

MA VOITURE

3-5, RUE DE TEN BOSCH — IXELLES

Vente — Achat — Echanges

Tel. 48.42.92 et 47.52.17

Si vous avez besoin d'un taxi, téléphonez au 48.35.46 en signalant que vous êtes Chasseur Ardennais et vous serez spécialement bien soigné.
Gardez ce numéro dans votre portefeuille!

Les jeunes Ch. A. à l'honneur

A propos des fameuses manœuvres « Monte-Carlo », un chef militaire nous écrit :

« J'ai eu l'honneur d'avoir les Ch. A. sous mes ordres. Quels types ! Ils ont donné à fond et comme un seul homme. Vraiment, ils se sont montrés dignes de leurs aînés. C'est tout dire ! »

Bravo le 1er Ch. A. !

Une délégation de la Fraternelle a assisté à la finale des concours de tir de l'Armée.

Elle n'a pas été déçue !

Ce fut un triomphe pour le cher bataillon.

Ci-après les résultats des 5 premiers :

A) Par équipes :

1) Equipe I du 1er Ch. Ar.

2) Equipe II du 1er Ch. A.

3) Equipe de l'Ecole du Génie.

4) Equipe des Transports.

5) Equipe Gendarmerie.

B) Individuel (des 4 premiers Ch. A.) :

1) Capitaine Flament, du 1er Ch. A.

2) Capitaine Catiaux, du 1er Ch. A.

3) 1er sergent-major Auquier, du 1er Ch. A.

4) 1er sergent-major Acton, du 1er Ch. A.

Un tel succès ne pouvait se fêter qu'au Lion d'Or, local de la section du Brabant; ce fut fait d'une façon magistrale.

Nous avons noté avec plaisir la présence au concours de deux anciens chefs de corps du bataillon, le colonel B.E.M. Lallemand et le lieutenant-colonel Boutique; bel exemple, n'est-ce pas ?

Bravo, 1er Chasseurs Ardennais!

YVES.

Reboisement

Des plumes, plus autorisées que la mienne, ont rappelé, à maintes reprises, aux autorités comme à la population, que l'Ardenne allait au suicide, si les déboisements continuent à l'allure actuelle.

Le reboisement est donc d'une impérieuse nécessité et nous ne pouvons comprendre l'inertie de certains à ce sujet; ils savent pourtant que c'est un placement d'argent garanti.

D'autre part, que d'emplacements pourraient utilement être boisés; au cours d'un voyage avec des amis, nous avons dénombré des quantités d'emplacements qui devraient être dans l'intérêt de tous et particulièrement du propriétaire.

Pourquoi ne pas alerter les Ch. A. — dit l'un d'entre nous ? — C'est le but du présent billet.

Allons Ch. A. à l'œuvre ! Veillez au reboisement et au boisement des terrains incultes, talus, roches, fanges etc. Bref, partout des Arbres.

Ainsi, vous sauvez votre Ardenne.

SANGLIER

Amis Chasseurs ardennais !

Favorisez nos annonceurs, c'est une obligation pour tous nos membres. En plus, c'est votre intérêt; lors de vos commandes, rappelez que vous êtes Ch. A. et le prix sera fait en conséquence. R.

Le fanion Ch. A.

pour autos, motos et vélos, vendu au profit de notre service social, obtient un succès de plus en plus grand.

Il ne coûte que 20 francs. Réclamez-le à votre section.

Mieux, faites-vous vendeur, vous ferez une très bonne action vous viendrez ainsi en aide à nos frères d'armes victimes d'un mauvais sort.

NOUVELLES DES NOTRES

Promotions

« Le Colonel » B. E. M. Degreef E., Ministre de la Défense Nationale, est promu Général Major.

Nous félicitons vivement le « jeune » Général et remercions sincèrement Monsieur le Ministre, pour sa bienveillance habituelle à l'égard des Béréts Verts de 1940.

Le major RICHE, l'officier T.Tr. de la Ire D./Ch.A. en 1940, si bien connu par nos anciens, a été promu lieutenant-colonel et est rentré à Villorde.

Cordiales félicitations. Bravo, bravo !

Vives félicitations au camarade Fontaine Ernest, qui vient d'être nommé adjudant.

Nous avons eu la joie de relever, dans le tableau du 3e trimestre, les promotions ci-après qui intéressent nos membres :

- 1) Capitaine-commandant : Les capitaines Lipsin, Verter, Gridlet et Van Melle.
 - 2) Capitaine : Les lieutenants Flament, Catiaux, de Schodt, Peter, Tahart, Davreux, Huppert, Simon, Smal.
 - 3) Lieutenant-colonel : Les majors Racot, Wattiez, Laurent, Pairon, Baurin, David (médecin).
 - 4) Colonel : Le lieutenant-colonel B.E.M. Oleffe.
 - 5) Major : Les capitaines-commandants Laurent et Lalère.
- A tous, nos plus affectueuses félicitations et nos vœux d'un agréable commandement dans le nouveau grade.

Naisances

Un fils, André, a vu le jour au foyer de notre ami Charles DESMET. Amicales félicitations aux parents et nos vœux de parfait bonheur au cher petit marçassin.

Françoise MOORELBEKE est née le 25 juin 1953. Félicitations affectueuses au papa Hilaire et à Madame. Tout le bonheur possible à la charmante petite.

Un petit Marc est né au foyer du Ch. A. BOVARD. Félicitations et vœux sincères renouvelés.

Michel CORNET nous fait part de la naissance de son frère Jean-Claude.

Nos félicitations au capitaine et à Madame Cornet-Saint-Martin et nos souhaits de bonheur au bébé.

Décès

La section d'Arlon nous fait part du décès de notre brave ami Eugène EDMOND.

Nous adressons à la famille nos condoléances émues.

Nos membres auront appris le tragique accident d'aviation de Rare, au cours duquel le lieutenant BALBEUR, fils aîné du sympathique et dévoué président de la section de Neuf-château, a trouvé la mort.

Nous renouvelons au commandant de réserve Balbeur et à sa famille, nos condoléances émues.

Notre président fédéral, le lieutenant général Descamps, a assisté aux funérailles.

Note ami PHILIPPE est bien arrivé au Congo. Il est désigné pour le poste de douanes de Usumbura (Ruanda-Urundi). Il se rappelle au bon souvenir de ses amis Ch. A.

A ce sujet, il écrit : « Je dois vous avouer bien sincèrement que, malgré l'éloignement, je n'oublie pas notre chère Fraternelle, ni mes anciens frères d'armes et c'est surtout ici, à la Colonie, que l'on se rend compte ce que cela (la Fraternelle) représente pour nous. »

Tous nos vœux de réussite et d'un heureux séjour dans notre Belgique africaine.

Mariages

Le commandant Léon ESCARMELE nous a fait part de son mariage avec Mlle Sibénaler.

Du bonheur, du bonheur, rien que du bonheur !

Le samedi 12 septembre, a été célébré, en l'église de la Trinité, à Ixelles, le mariage de Mlle ROBERT, fille de notre si dévoué publiciste, avec M. Gilbert DECONINCK, membre de soutien de notre Fraternelle.

Nous renouvelons nos affectueuses félicitations au papa Victor et nos vœux d'un parfait bonheur à la charmante Hélène et à son cher mari.

Le commandant de réserve et Madame la baronne de VILLENFAGNE de SORINNES nous font part des fiançailles de leur fille Brigitte avec le comte Eric de Villega de Clercamp.

Nous renouvelons nos félicitations et nos vœux.

*

Le colonel RENSON a été très gravement malade ; il vient d'entrer en convalescence.

Souhaitons un rapide et complet rétablissement à notre cher ami qui se dépense tant pour les Ch. A. et... toujours avec le sourire.

Notre ami Fernand DELHAMENDE, grand invalide, président d'honneur de la section de Huy, se rétablit lentement de complications provoquées par ses blessures de guerre.

Encore un peu de cran, ami Fernand, et tout sera oublié ! Du front de Corée, le capitaine de SCHODT adresse un cordial salut à tous les Ch. A.

ATTENTION !

Camarades et Fraternelles !

Savez-vous qu'un des plus beaux drapeaux, celui de notre Fraternelle de Bertrix a été fourni par LE SPÉCIALISTE

A. SERVAIS-MICHEZ

46, Rue Brun — ANDENNE
Téléph. : 163

Un Ancien du 10e de Ligne 1914-1918
Mutilé et Résistant 1940-1945

Déjà fournisseur des superbes drapeaux
de nos Fraternelles de Huy et Bastogne !

EXPEDITION EN PROVINCE
DEVIS SUR DEMANDE

Camarades ! Favorisez-le ! C'est un ancien !

et acceptez ses conseils, ils sont judicieux !

Ecrivez-
lui !

Les Livres

« La Russie de Pierre le Grand », par C. de Grunwald (Hachette).

Le règne de Pierre le Grand représente un des points culminants dans l'histoire millénaire de la Russie. Histoire dramatique, cahotée et mouvementée, où les actes d'héroïsme succèdent à des crimes sanglants et où des éclipses prolongées interrompent pendant des générations, l'effort continu des énergies nationales.

Le troisième Romanov se trouve à la tête d'un Etat à peine libéré de la domination des Asiatiques qui a duré deux siècles, attaqué constamment par de puissants voisins la Pologne et la Suède.

Rien ne serait plus erroné que d'imaginer son œuvre réformatrice comme le résultat d'un système préconçu, d'un projet longuement mûri. Le hasard, l'inspiration momentanée, l'élément arbitraire y ont certainement joué un grand rôle. A l'époque de sa maturité seulement, le grand souverain est arrivé, après maints tâtonnements, à un plan d'ensemble et M. de Grunwald nous montre avec quelle énergie farouche, avec quel labeur infatigable il s'appliquera à travers les rabsions les plus basses, à l'élaboration et à l'exécution des mesures qu'il jugera à tort parfois nécessaires à la prospérité de son Etat.

Il est au surplus impossible d'admettre qu'il a civilisé un pays plongé dans la barbarie. Il s'agit en réalité de l'achèvement d'une longue évolution et du retour de la Russie à ses sources premières où elle représentait avant l'invasion mongole, un des centres les plus actifs de notre continent et un boulevard de la chrétienté. Un excellent volume.

« Mémoires de Catherine II » écrits par elle-même (Hachette).

Les mémoires de celle qui n'ayant aucun lien de sang avec Pierre le Grand est de tous ses successeurs celui qui lui est spirituellement le plus apparenté, sont bien que rédigés dans la langue française, publiés pour la première fois en France.

C'est en quelque sorte le roman des années qui précèdent son règne, roman prodigieux qui devrait porter comme titre : « L'Héritier », car les drames tournent autour de l'enfant qui doit naître pour que soit continuée la lignée des Romanov, enfant dont le père ne sera pas le mari de Catherine.

De ce mari, le grand duc Pierre, se dégage des mémoires une image beaucoup plus nuancée que celle qui ressort du jugement sommaire de l'historien. Au lieu d'un imbécile fougueux et voilé nous devinons les troubles et les déchirements de ceux qui ont conscience de leur impuissance à saisir les objets brillants qu'ils désirent ; le bonheur, la gloire, l'amour ainsi que les ravages qu'exerce un lent et sourd désespoir.

Parfois flâtes ces mémoires n'en constituent pas moins, même par leurs silences un document d'une extrême importance, une introduction indispensable à l'étude du règne de celle que Voltaire appelait la Samiramis du Nord.

« Le voisin allemand », par H. Dutell (Ed. A. Bonne).

A peine la seconde guerre mondiale était-elle terminée que déjà les vainqueurs se préoccupaient de l'avenir du vaincu. Tous les efforts tendent à « faire » l'Europe unie et pacifique, basée sur la réconciliation totale de la France et de l'Allemagne.

En vue de promouvoir cette réconciliation, n'est-il pas essentiel de permettre aux Français de connaître de façon approfondie le principal partenaire qu'on leur destine ?

L'auteur de « La grande parade américaine », familier des questions allemandes paraissait particulièrement qualifié pour mettre à la portée du lecteur français l'organisation politique de l'Allemagne, son actuelle situation géographique, son économie, ses particularismes, ses arts et sa littérature, et aussi ses tendances idéologiques et les divers aspects de sa vie quotidienne.

Tous ces éléments ont été condensés dans un très bon volume avec une indépendance d'esprit et une impartialité que l'on ne peut que louer.

« Les Russes à Berlin », par Gregory Klimov.

G. Klimov, collaborateur scientifique de l'Institut énergétique Molotov, versé à l'Académie des langues européennes, se vit, en 1946, expédié à Berlin, en qualité d'interprète du général Chabaline.

Klimov observe, note ses impressions qui nous évèlent un parfait humoriste. Cet humor devait, semble-t-il, le rendre particulièrement vulnérable au virus occidental et lorsque l'ordre de rappel à Moscou l'atteint, il n'hésite plus à choisir la liberté. Cette décision nous vaut une masse de renseignements de première main sur nombre de secteurs de la vie russe et sur la zone est de l'Allemagne, depuis la meilleure manière de faire travailler les servants jusqu'au comportement, dans les secteurs occupés, des rejetons des gros bonnets du régime. Très bon.

« Jamais un prisonnier », par R. Wallet (Ed. A. Bonne).

En 1940, l'auteur, bouleversé par la perspective de la longue absence d'un mari prisonnier en Allemagne, accepte la duperie de la « relève » pour le rejoindre. Et voilà une observatrice aux yeux perçants que les circonstances dramatiques promènent à travers l'Allemagne en contact intime avec une société prise de leur panique. Elle souffre la maladie, la fatigue, les durs hivers et les bombardements.

ments apocalyptiques, tel celui qui, en quelques minutes, anéantit Leipzig, avant de réussir à fuir avec son mari au moment de la désintégration totale.

« Chute d'Etoile », par Y. R. Kennedy (Presses de la Cité).

L'acteur Bart Blaine, sorti d'Inde de New York, est devenu un des dieux de Hollywood. Et d'élite de sa petite taille il s'est imposé par sa virilité et par son charme brutal. Il désire posséder toute chose mais ne sait pas en jouir. Il prend toutes les femmes qu'il convoite, mais n'apprend jamais à les aimer ; il est parmi les grands du monde du cinéma mais se sent toujours solitaire. Une crise cardiaque marque le commencement de la fin. Il lutte pour sauver les apparences de la force. Mais rien ne le soutient, rien ne lui donne le courage de survivre à cette virilité toute mécanique qui était sa fierté. Il provoque une seconde crise qui le tue.

Ce roman est le procès de l'humanité qui ne croit plus qu'à la réussite et qui finit par préférer la mort à l'échec. Il a obtenu un gros succès en Amérique et est préfacé par André Maurois.

« Carrefour d'espérances », par J. Goldman (Calmann Lévy).

Dans la Vienne de 1947, mal taillée entre ses cinq zones, une organisation accueille les Juifs, émigrés de Pologne, de Hongrie, de Roumanie et se charge de leur faire gagner clandestinement la Palestine.

J. Goldman décrit un moment de la vie de cet organisme aux prises avec mille tragiques difficultés, tirillé entre les chantages contraires des services secrets russe et américain en butte à l'hostilité des Autrichiens restés nazis, compromis par la conduite de certains de ses membres dont les trafics du marché noir jettent le discrédit sur la cause.

Il donne un extraordinaire relief à ses personnages : le vieux Zabel, qui se tuera après avoir tué Samuel son fils infirme, Nutti le sybarite qui préfère les coups durs à un travail régulier, Marika, fille de nazi, qui se prostitue pour adoucir le sort de Samuel, Bob, des services secrets américains, jeune purkain de 23 ans, qui s'amourache de Marika.

Roman d'aventures et document de premier ordre sur l'un des aspects les plus dramatiques de l'après-guerre.

René DEBAENE

Invalide de Guerre
Ancien Chasseur
Ardennais

Vous informe qu'il a repris

“ Les Pompes Funèbres Arlonaises ”

31, Rue Dickirch

ARLON

TELEPHONE : 143

Réduction aux militaires, anciens combattants et invalides de guerre.

Editeur responsable : « LE CHASSEUR ARDENNAIS »
Avenue V. Rousseau, 51, Forest-Bruxelles
Imprimerie SOPADI, rue des Sables, 17 — Bruxelles

Camarades, une adresse à retenir ! celle de l'ancien :

L. MASSIN

à

VIRTON-ST-MARD

IMPORT-EXPORT EN VINS ET LIQUEURS

**Prix courants
sur demande**

se recommande à tous ses CAMARADES Chasseurs Ardennais pour leurs BANQUETS, RÉUNIONS, FÊTES DE FAMILLE, etc...

Important directement de France ses vins et spiritueux, il lui est permis d'expédier aux Bécets Verts, soit en Belgique, soit en A. O. (exonéré des droits), une gamme de produits de choix et ce, AU TARIF GROS.

Camarades Chasseurs Ardennais,

**Confiez votre publicité à votre bulletin
PROCUREZ-LUI DE LA PUBLICITE !**

Tarif :

Couverture : Dernière page extérieure . . .	fr. 1.300,—
» : Pages intérieures	1.200,—
Une page ordinaire	1.000,—
Une demi-page	550,—
Un quart de page	300,—
Un huitième de page	200,—
Un seizième de page	125,—
Bande 5 cm. de hauteur :	
sur deux pages	650,—
sur une page	350,—
Texte en chronique, la ligne	15,—
Réduction pour plusieurs insertions. Contrats à débattre.	

ATTENTION. — Sur les prix ci-dessus, nous accordons une réduction de 20 % aux annonceurs, membres de la Fraternelle et à ceux qui accordent des remises à nos membres.

Pour la PUBLICITE, s'adresser à l'ADMINISTRATION DU BULLETIN : 38, Avenue Emile Bossaert à Koekelberg-Bruxelles, ou à notre camarade Victor ROBERT, 36, rue Armand Van Campenhout, Ixelles-Bruxelles.